

# Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2018

établie sous la responsabilité de  
Caroline BRUNETTI, archéologue cantonale  
Textes réunis par Emmanuelle EVÉQUOZ et Sylvain OZAINNE  
Service des bâtiments, monuments et archéologie

avec des contributions de :  
Romain ANDENMATTEN, Alessandra ARMIROTTI, Werner BELLWALD,  
Ludovic BENDER, Alain BENKERT, Corentin BONDI, Philippe CURDY,  
Anaïs DEVILLE, Claire EPINEY NICOUD, Gabriele GIOZZA, Marie-Paule GUEX,  
Corinne JUON, Urs LEUZINGER, Fabien MARET, Manuel MOTTET,  
Sylvain OZAINNE, Olivier PACCOLAT, Christophe PANCHARD, Aurèle PIGNOLET,  
Jean-Claude PRAZ, Pierre-Jérôme REY, Nicole REYNAUD SAVIOZ,  
Déborah ROSSELET et Peter-Andrew SCHWARZ

## Introduction

Les interventions et les rapports présentés ci-dessous ont été réalisés en 2018<sup>1</sup>. Ils ont eu comme maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le biais du Service des bâtiments, monuments et archéologie qui dépend du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement.

Quelques projets ont été lancés et soutenus par des institutions ou associations publiques ou privées, que nous tenons à remercier chaleureusement de leur engagement, en particulier la section gérance et entretien d'immeuble du Service des bâtiments, monuments et archéologie, pour l'aide apportée lors des travaux réalisés à la Majorie à Sion (J.-J. Crettaz).

## L'archéologie valaisanne en quelques chiffres

Pas moins de 487 dossiers de construction ont été examinés en 2018. Les surveillances des travaux relatives aux dossiers de construction ainsi que plusieurs découvertes en dehors des secteurs archéologiques ont abouti à un total de 143 interventions, dont 36 se sont révélées positives et ont livré des vestiges archéologiques qui se répartissent sur 21 communes et, chronologiquement, entre le Néolithique moyen et l'Epoque moderne (fig. 1, 2).

<sup>1</sup> Une partie des interventions présentées ici ont fait l'objet d'une notice dans la chronique archéologique de l'ASSPA, 102 (2019).

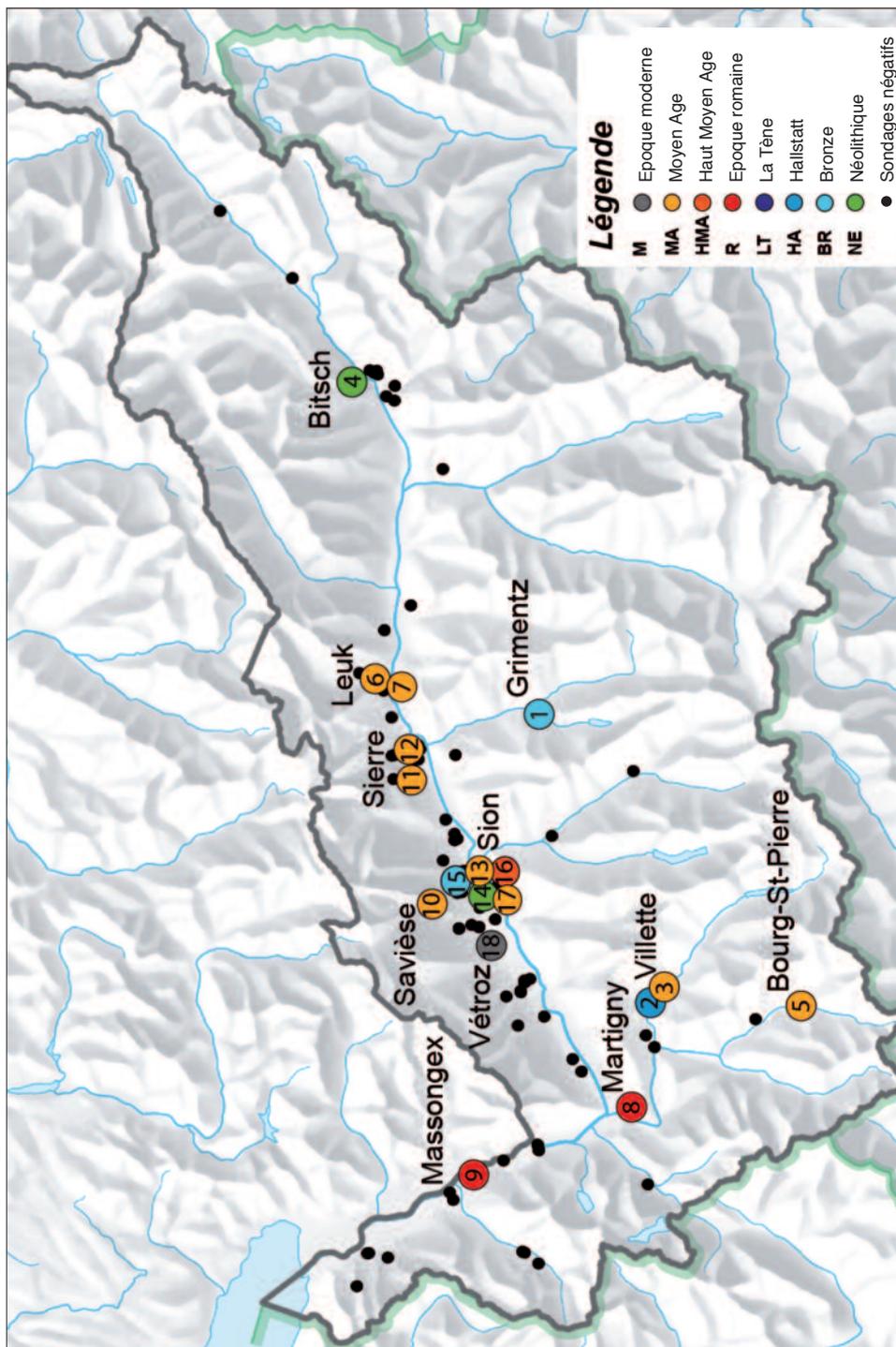


Fig. 1. Situation des interventions archéologiques menées sur le territoire valaisan en 2018.

(Dessin: © SBMA)

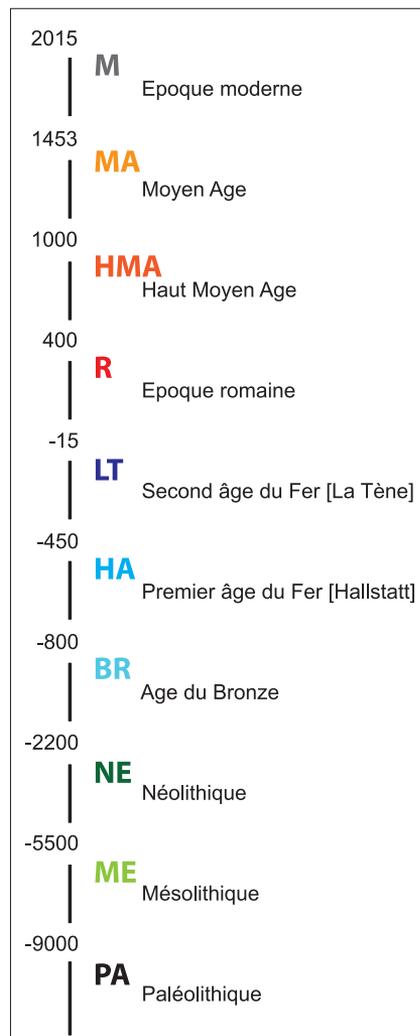
**Abréviations****I. Périodes**

Fig. 2. Légende et code couleurs des périodes. A ces abréviations s'en ajoute une qui ne trouve pas sa place sur cette échelle: IND signifiant « indéterminé ».

**II. Abréviations courantes**

- ARIA Bureau d'archéologie A.R.I.A. S.A. (Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes), Investigations archéologiques, Sion.
- CNS Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
- DMTE Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement.
- SBMA Service des bâtiments, monuments et archéologie.
- TERA Bureau d'archéologie TERA Sàrl (Travaux, études et recherches archéologiques), Sion.

**III. Abréviations bibliographiques**

- ASSPA *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle; depuis 2007: *Annuaire d'archéologie suisse (AAS)*.

## Les découvertes archéologiques 2018<sup>2</sup>

### 1. ANNIVIERS, district de Sierre

BR+LT+R

Grimentz, Chantiers Genoud et Kaeser-Solioz

Coordonnées: CNS 1307, Genoud: 2°611'067 / 1°114'705; Kaeser-Solioz: 2°610'989 / 1°114'736.

Altitude: Genoud: 1475 m; Kaeser-Solioz: 1494 m.

Surface pour le chantier Genoud: total excavé, env. 280 m<sup>2</sup>; fouille en plan 10 m<sup>2</sup> et 28 m linéaires de stratigraphie.

Surface pour le chantier Kaeser-Solioz: total excavé, env. 170 m<sup>2</sup>; fouille: 26 m linéaires de stratigraphie.

Interventions du 5 au 8 juin et du 13 juin 2018.

Fouilles effectuées par l'Archéologie cantonale.

Documentation et mobilier archéologiques déposés auprès de l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

C'est par suite des sondages programmés sur un chantier dans les pentes de la colline de la Roua (diagnostic négatif) que les découvertes fortuites sur le chantier Genoud ont été effectuées. Situé à 200 m en aval, ce dernier n'était pas classé en zone archéologique. Cependant, lors des travaux de terrassement, des ossements humains et des aménagements en pierres sèches sont apparus dans les coupes. Une campagne d'investigations a donc été planifiée pour documenter les vestiges conservés (fig. 3).



Fig. 3. Anniviers, Grimentz. Vue générale du chantier Genoud lors de la documentation de la stratigraphie.

(Photo: © SBMA)

<sup>2</sup> Les zones archéologiques sont consultables sur le géoportail de l'Etat du Valais, [en ligne:] <https://sitonline.vs.ch/urbanisation/archeologie/fr> (version française), ou <https://sitonline.vs.ch/urbanisation/archeologie/de> (version allemande).

Cette intervention de quatre jours a permis de repérer des niveaux allant de l'âge du Bronze à l'Epoque romaine. Les vestiges ont été répartis en quatre périodes définies par leurs liens stratigraphiques et confirmées par les datations au radiocarbone ainsi que par l'étude du mobilier. La première période est représentée par les vestiges d'un long mur en pierres sèches daté au plus tôt de l'âge du Bronze<sup>3</sup> et s'insérant dans le substrat naturel. Si le mur constitue la limite amont d'une terrasse, la fonction de cette dernière, qu'elle soit en lien avec l'agriculture ou l'habitat, reste incertaine. L'occupation suivante, non datée mais située entre les niveaux associés à l'âge du Bronze et ceux du Second âge du Fer, est représentée par deux murets de petite taille pouvant également faire partie d'un système de terrasses dont les fonctions n'ont pas pu être déterminées. La troisième période est marquée par un changement d'affectation du secteur en un espace funéraire. Deux sépultures du Second âge du Fer (datation radiocarbone: 181-1 BC<sup>4</sup>, mobilier LTC2-LTD) ont pu être partiellement fouillées et les restes d'au moins deux autres individus inhumés à cet emplacement ont été retrouvés dans les remblais déplacés par la pelle mécanique avant l'intervention archéologique. La première tombe observée (fig. 4) est constituée d'un coffre en bois calé et recouvert par des



Fig. 4. Anniviers, Grimentz. Sépulture en coffre de bois, calage et couverture de pierres (Second âge du Fer). (Photo : © SBMA)

<sup>3</sup> Datation radiocarbone réalisée sur un charbon de bois du niveau d'utilisation de la terrasse située à l'aval du mur. Poz-108106 : 3190 ± 30 BP, 1514-1412 cal BC (95.4%) (OxCal 4.2.3).

<sup>4</sup> Datation radiocarbone effectuée sur un os humain de la sépulture. Poz-106149 : 2075 ± 30 BP, 181-1 cal BC (95.4%) (OxCal 4.2.3).

pierres ; il contient un individu adulte de sexe probablement masculin. Une fibule en fer (fig. 5) déposée sur le côté gauche du haut de son thorax ainsi qu'un anneau en argent passé à l'un des doigts de sa main droite l'accompagnaient dans la mort. La deuxième sépulture est une simple fosse en pleine terre, dépourvue de mobilier funéraire, contenant un individu adulte de sexe non déterminé.



Fig. 5. Anniviers, Grimentz. Fibule restaurée de la tombe en coffre. Il s'agit d'une fibule à 6 spires à corde externe avec tête coudée et bouton sur le pied (LTC2, 200-150 avant J.-C.). Des restes textiles sont préservés sur l'arc. (Photo : © ConservArt Sàrl)

La dernière période d'occupation est représentée par une fosse-foyer repérée au centre de la zone déjà terrassée. Sans lien stratigraphique avec le reste de la séquence, elle est datée au radiocarbone entre le 1<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>5</sup> Un mur de terrasse, non daté, mais stratigraphiquement postérieur aux deux sépultures de l'âge du Fer, est également associé à cette dernière occupation, dans l'attente de datations complémentaires.

Implanté également hors zone archéologique, le terrassement était malheureusement aussi déjà réalisé pour le chantier Kaiser-Solioz, situé à 75 m au nord-ouest. Seules des observations de profils ont alors pu être effectuées. Au-dessus du substrat géologique, la pente naturelle du terrain était proche de la pente actuelle et présentait des paléosols dont certains pourraient être corrélés avec les découvertes réalisées sur le chantier Genoud. La particularité de ce secteur est cependant de contenir au moins trois terrasses étagées dans la pente et recouvertes d'empierrements quasiment sans matrice, lesquels pourraient correspondre à un système de drainage. Ces aménagements observés uniquement dans le profil sud-ouest du terrassement restent cependant difficiles d'interprétation et non datés.

Les chantiers Genoud et Kaiser-Solioz apportent des connaissances inédites sur l'occupation du Val d'Anniviers entre les périodes protohistorique et romaine. Aux alentours du village de Grimentz, seules d'anciennes découvertes funéraires, mal documentées, étaient connues jusqu'à ce jour. Il s'agissait de crânes associés à des bracelets de l'âge du Fer, découverts en 1943<sup>6</sup> à proximité de la chapelle Saint-Théodule (env. 100 m au nord-est de la zone excavée). Les datations des deux ensembles de sépultures soulèvent la question du type d'aire funéraire en

<sup>5</sup> Datation radiocarbone sur un charbon de la fosse-foyer. Poz-107953 : 1920 ± 30 BP, 3-139 cal AD (95.1%) (OxCal 4.2.3, Bronk Ramsey 2013).

<sup>6</sup> Marc-Rodolphe SAUTER, « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens », dans *Vallesia*, 5 (1950), p. 1-165.

présence (vaste cimetière, petites aires isolées géographiquement, mais synchrones, ou zones funéraires qui se déplaceraient sur le versant parallèlement aux habitats). Ces découvertes amènent également à réévaluer le secteur archéologique de Grimentz et permettent d'y supposer une occupation de moyenne montagne se rapprochant de celle du site d'Oberstalden dans le Vispéral<sup>7</sup>. Il s'agira donc de suivre avec attention les prochaines constructions dans ce secteur.

SBMA, Déborah ROSSELET et Romain ANDENMATTEN

## 2. BAGNES, district d'Entremont Le Châble, Villette

(NE+BR)+HA+R+HMA

Coordonnées : CNS 1325, 2'582'539 / 1'103'519.

Altitude : 834 m-837 m.

Surface étudiée : env. 185 m<sup>2</sup>.

Intervention du 25 avril au 2 juillet 2018.

Mandataire : TERA, Sion.

Documentation déposée provisoirement auprès du mandataire ; mobilier archéologique déposé auprès de l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

L'excavation du terrain au chemin des Etales 42 à Villette (commune de Bagnes) en vue de la construction d'un bâtiment d'habitation a permis d'identifier un considérable gisement archéologique dont la chronologie s'étend de la Préhistoire à nos jours (fig. 6). Situé au bas d'une pente abrupte, au-dessous de la route de Verbier, le site montre d'importants événements d'éboulement et de colluvionnement qui ont rythmé son passé archéologique.



Fig. 6. Bagnes, Villette. Vue aérienne du site en cours de fouilles.

(Photo : © SBMA)

<sup>7</sup> Romain ANDENMATTEN, *Oberstalden (VT13), Maison Wyer (parcelle 10/8427), Fouilles archéologiques (avril-mai 2013)*. Rapport TERA, Sion, 2014.

## Niveaux préhistoriques

Les niveaux les plus anciens, qui n'ont pas livré de mobilier, ont été observés dans de petits sondages ponctuels au-dessous du fond de fouille et dans une coupe stratigraphique en bordure nord de la zone de terrassement. Trois échantillons de charbons ont permis de dater ces couches du Néolithique et de l'âge du Bronze<sup>8</sup>. Les vestiges de deux structures en pierres sèches, observés aussi dans deux petits sondages ponctuels et interprétés comme des murs de terrasses, suggèrent une activité agricole sur le site entre la période représentée par les plus anciens niveaux et celle de l'âge du Fer.

## Le tumulus du Premier âge du Fer

La période du Premier âge du Fer est matérialisée par une structure funéraire monumentale, un tumulus de 9.10 m d'envergure (dimension maximale NO-SE) et de forme légèrement ovoïde (fig. 6). Celui-ci enjambait l'ancienne terrasse amont et s'étendait en bordure de la terrasse aval. Du côté SO, le tumulus a souffert non seulement de l'érosion naturelle, mais aussi des travaux d'aménagement du site à l'Epoque romaine. Si la partie NO est un peu mieux préservée que la précédente, elle a été perturbée quant à elle par les travaux d'excavation. Le monument funéraire est en revanche particulièrement bien conservé dans son quart NE, zone qui, la première, a été recouverte de colluvions.

Le tumulus est constitué d'une couronne de blocs irréguliers (maximum 0.70 m), parfois posés de chant. Son remplissage est composé de blocs et de pierres de dimensions variées (0.10 m-0.50 m) sans ordre strict, quoique l'on discerne par endroits une organisation des matériaux à peu près concentrique. L'unique tombe, à inhumation, que le tumulus abritait vers son centre, a livré un mobilier exceptionnel : une plaque de ceinture ornementale légèrement fragmentée (32 cm de longueur conservée × 10.5 cm de largeur) (fig. 7) et de nombreux bracelets fins en bronze, ornements féminins que l'on peut situer chronologiquement vers le Hallstatt final (Ha D2)<sup>9</sup>. Du squelette, presque rien en revanche n'est préservé.

<sup>8</sup> Poz-107941 : 3970 ± 40 BP, 2579-2346 cal BC (95.4%). Poz-107942 : 3685 ± 35 BP, 2196-1960 cal BC (95.4%). Poz-107996 : 3115 ± 35 BP, 1488-1281 cal BC (95.4%) (OxCal 4.2.3).

<sup>9</sup> Parmi les exemplaires de plaques de ceintures découverts en Suisse, celui de Valangin (Neuchâtel) (tumulus 5, T2, daté du Ha D2) présente un décor relativement proche de celui de la plaque de Villette, voir Felix MÜLLER, Gilbert KAENEL, Geneviève LÜSCHER (éd.), *SPM IV, Eisenzeit / Age du Fer / Età del Ferro* (La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age, vol. IV), Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle, 1999, p. 54-56, fig. 20B, p. 57, et p. 340, avec références. Pour un autre exemple comparable, daté de la transition Ha D1 / Ha D2, voir Françoise PASSARD-URLACHER, Jean-Pierre URLACHER, Claude OLIVE, « Contribution à l'étude du peuplement de la plaine de l'Arlier à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer : les tertres de Chaffois 'Sur le Mont, La Carrière' et de La Rivière-Drugeon 'Les Poiriers' (Doubs) dans leur environnement archéologique », dans *Revue archéologique de l'Est*, 64 (2015), [en ligne :] <https://journals.openedition.org/rae/8395>, § 49 et § 70-71, et fig. 14c1 (consulté le 15 juillet 2019).



**Fig. 7. Bagnes, Villette.** Plaque ornementale de ceinture de la tombe à inhumation du tumulus.  
(Photo: © SBMA)

### Les bâtiments romains

Si le tumulus est recouvert de colluvions durant la période qui suit, l'anomalie topographique qu'il représentait devait encore être perceptible au moment de la fondation du complexe de bâtiments romains. De la plus ancienne construction romaine établie sur le site, seul l'angle d'un bâtiment établi en bordure sud du tumulus a pu être observé (épaisseur des maçonneries de 0.45 m), mais il se prolonge au-delà de la zone de fouille, dans le terrain limitrophe au sud.

Par la suite, mais peut-être rapidement après cette première construction, une abside est aménagée un peu plus à l'ouest (diamètre intérieur restitué à la corde de 4.2 m, épaisseur des maçonneries de 0.45 m). Rien ne permet de dire si cette abside constitue un ajout fait à un local contemporain du précédent, ou si elle fait partie d'une salle entièrement nouvelle qui serait venue s'adosser à ce dernier. Seules des fouilles dans la parcelle limitrophe pourraient répondre à cette question.

A la suite de dégâts importants, peut-être causés par les chutes de blocs, fréquentes sur ce site, l'abside est réparée. A l'intérieur, dans l'étroit espace entre le mur courbe et le profil sud du chantier a été observé un système de chauffage par le sol très bien préservé, avec sa *suspensura* et les *tubuli* disposés contre la paroi interne de l'abside. Un mur de clôture (épaisseur de 0.60 m, observé sur une longueur de près de 24 m) est construit ensuite directement au nord des bâtiments précédents. Son extension maximale est inconnue, puisqu'il se poursuit au-delà de la zone excavée, aussi bien en direction du NO que du SE. Il a certainement été conçu non seulement pour délimiter le complexe architectural dans son ensemble, mais aussi afin de le protéger des éboulements et des colluvionnements. On a d'ailleurs observé, à l'amont du mur, plusieurs gros blocs roulés qui sont venus postérieurement s'appuyer contre celui-ci.

Si les vestiges romains mis au jour – lesquels ne représentent certainement qu'une partie d'un ensemble beaucoup plus grand – ne permettent pas de définir avec précision la fonction de cet ensemble architectural, leur découverte enrichit grandement nos connaissances de l'occupation de Villette, et plus généralement du Val de Bagnes, à l'Époque romaine. Les constructions mises au jour en 2018 doivent d'ailleurs être mises en relation avec les bâtiments découverts en 2017 dans le même hameau<sup>10</sup>, quoique la distance qui les sépare – environ 160 m – et le

<sup>10</sup> Caroline BRUNETTI *et al.*, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2017 », dans *Vallesia*, 72 (2017), p. 456-459.

fait que les constructions de ces deux ensembles ne sont pas alignées entre elles, ne permettent pas d'affirmer qu'elles font partie d'un même complexe architectural. Ces deux ensembles témoignent néanmoins d'une occupation relativement importante et étendue à l'Epoque romaine. Le développement du site romain à cet emplacement s'explique à la fois par la topographie naturelle – versant de faible pente et bien ensoleillé, petits cours d'eau sillonnant la pente, goulet d'étranglement rendant la Dranse aisément franchissable – et par sa position stratégique à proximité de deux axes de circulation : la voie du Grand-Saint-Bernard reliant par la vallée d'Entremont l'Italie aux provinces du nord des Alpes, et le passage par la Fenêtre de Durand conduisant vers la Valpelline et le Val d'Aoste<sup>11</sup>.

L'essentiel du mobilier archéologique récolté sur le site date de la période romaine. Il faut en particulier mentionner la découverte d'une fibule circulaire émaillée à pourtour en étoile à huit branches festonnées (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles)<sup>12</sup>. La plus grande partie des tessons de céramiques trouvés, principalement dans les couches de démolition et de remblais post-romains, datent des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles.

### Aménagements médiévaux

Le complexe romain abandonné ou en partie délaissé se dégrade, jusqu'à ce que des travaux de terrassement soient effectués. En remblayant à la fois à l'amont du mur et à l'aval entre les anciennes constructions, on a aménagé une importante terrasse. Le sommet arasé des murs romains, qui étaient par endroits encore visibles, a pu servir de soubassement à des constructions en élévation. Les structures de cette période sont cependant peu claires en raison de l'érosion et des réaménagements postérieurs. On peut néanmoins distinguer un trou de poteau et un premier foyer (datation <sup>14</sup>C en cours).

Légèrement surélevée et soutenue par un empierrement de blocs à l'aval, une nouvelle terrasse est aménagée au-dessus de la précédente. C'est sur cette nouvelle terrasse que les principales structures médiévales (datation <sup>14</sup>C en cours) ont été observées. De cette phase, il faut noter en particulier l'existence d'un foyer de petite taille (dimension maximum 0.8 m), remplacé ensuite par un second, aux dimensions beaucoup plus importantes (dimension maximum 1.80 m) avec une zone de défournement étendue. Les foyers mis au jour et les couches les recouvrant ont livré une grande quantité d'ossements d'animaux ainsi que des scories de fer, qui pourraient suggérer que le lieu a fonctionné à la fois comme habitat et comme zone d'activités artisanales. Un tesson de céramique médiéval (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) a été retrouvé dans la couche qui scelle le niveau d'abandon de ces structures.

<sup>11</sup> Ludwig POGET, *Archéologie des Vallées des Dranses : peuplement et passages transalpins secondaires, du Paléolithique à l'époque romaine*, mémoire de licence de l'Université de Lausanne, 2006 ; Olivier PACCOLAT, Fabien MARET, *Prospections Valais-Vallée d'Aoste (2013-2014). Voie du Grand St-Bernard, Cols de Barasson, Cols Ferret, Fenêtre de Durand*. Rapport TERA, Sion, 2015 [Projet INTERREG 2013-2015].

<sup>12</sup> L'exemplaire de Villette est quasiment identique à une fibule du musée romain de Biesheim, Oedenburg (France), inv. 1994.3.184, datée du III<sup>e</sup> siècle. Elle peut être rapprochée d'autres exemplaires, tels que les fibules à 6 branches de Bonn (Allemagne) (Jennifer KOMP, « Wiederentdeckungen im Depot: Ausgewählte Funde der Grabung Egon Gersbach im Bonner Legionslager », dans *Bonner Jahrbücher*, 212 (2012), p. 114, fig. 36, inv. 1960.3903.0-2) ou de Neftenbach (Zurich) (Jürg RYCHENER, *Der römische Gutshof in Neftenbach: Katalog, Tafeln, Tabellen*, Zürich, 2009 (Monographien der Kantonsarchäologie Zürich, 31/2), p. 173, n° 3704, pl. 125, FN 2112.10.01), lesquelles sont généralement datées des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles.

### L'occupation du site jusqu'à nos jours

Un nouveau mur de terrasse est aménagé plus tard un peu plus à l'aval. Son orientation est presque identique aux précédents. Le site sera dès lors entièrement dévolu à des activités agricoles et pastorales. D'autres aménagements de terrasses, observés dans le profil nord du chantier de fouille, témoignent d'activités de ce type jusqu'à une époque récente.

TERA, Ludovic BENDER

### 3. BAGNES, district d'Entremont

MA/M

Le Châble, Vilette

Coordonnées : CNS 1325, 2'582'439 / 1'103'452.

Altitude : env. 820 m.

Surface explorée : environ 150 m<sup>2</sup>.

Intervention du 4 au 17 septembre 2018.

Mandataire : TERA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire.

Le projet de transformation d'une grange-écurie en maison d'habitation à Vilette dans le Val de Bagnes a nécessité un suivi archéologique en raison de la proximité de vestiges de l'âge du Fer et de l'Epoque romaine mis au jour notamment en 2017 et 2018. Les travaux de démantèlement du bâtiment ainsi que l'excavation ont été surveillés par l'Archéologie cantonale. Par suite de la découverte de plusieurs murs, un mandat pour une fouille de sauvetage d'une durée de deux semaines a été attribué au bureau TERA Sàrl, à Sion.

Les maçonneries liées au mortier, grossièrement mises en œuvre, correspondent très vraisemblablement à deux bâtiments construits l'un à côté de l'autre (fig. 8). Leur plan complet ne peut être établi en raison de l'exiguïté de la fouille et des destructions occasionnées par la construction d'un bâtiment plus récent. Chacun des bâtiments dispose d'une cave. Celle du bâtiment oriental fut aménagée en sous-œuvre dans un second temps. La présence d'un étage supérieur semble n'être attestée que dans le cas du bâtiment oriental. Sa façade occidentale semble en effet disposer d'un escalier extérieur conduisant à un étage ou à une galerie latérale. La fonction des bâtiments demeure inconnue. L'espace compris entre les deux bâtiments est aménagé au moyen d'un mur de terrasse lié au mortier et d'un escalier en pierres sèches.

Une couche matérialisant la dernière occupation à l'intérieur de la cave du bâtiment occidental a livré des ossements de faune, des fragments de charbon de bois (datation <sup>14</sup>C en cours) ainsi que quelques tessons de céramique. Une datation au cours du Moyen Age ou de l'Epoque moderne est envisageable en raison de la céramique découverte et de la présence notamment d'un possible escalier extérieur, qui n'est pas sans rappeler certains bâtiments construits à l'Epoque moderne dans le Valais central.

TERA, Fabien MARET



**Fig. 8. Bagnes, Villette.** Vue générale de la fouille depuis le nord. En bas à droite de l'image, le bâtiment occidental et, au centre, le bâtiment oriental. Au fond, le haut Val de Bagnes.

(Photo : © TERA)

#### 4. BITSCH, district de Rarogne oriental

Bitsch, Massaboden – « Villa Volken »

NE

Coordonnées : CNS 1289, 2°644'326 / 1°131'787.

Altitude : env. 711 m.

Surface étudiée : 90 m<sup>2</sup>.

Intervention du 16 avril au 30 mai 2018.

Mandataire : ARIA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire.

Le gisement se trouve sur le territoire de la commune de Bitsch, sur le plateau de Massaboden, à environ une dizaine de mètres à l'ouest du site de Bitsch Massaboden « Erweiterung Schulhaus » fouillé en 2002. L'intervention a mis en évidence trois niveaux d'occupation avec des structures qui confirmeront la présence d'un habitat (fig. 9). Le plus ancien est constitué par une série de structures en creux (fosses, foyers et trous de poteau) et a été daté au radiocarbone entre 4300 et 4000 avant J.-C.<sup>13</sup> Il a été érodé et recouvert par l'aménagement d'une terrasse sur laquelle se situent des foyers, de grandes fosses (probablement destinées au stockage), ainsi que de nombreux trous de poteau.



Fig. 9. Bitsch, Massaboden. Vue du chantier en cours de fouille.

(Photo : © ARIA)

<sup>13</sup> Poz-108097 : 5530 ± 35 BP, 4450-4335 cal BC (95.4%). Poz-108098 : 5580 ± 40 BP, 4488-4347 cal BC (95.4%) (OxCal 4.3, Bronk Ramsey 2019).

Tous ces éléments constituent les restes d'un habitat datant du Néolithique moyen II entre 4000 et 3600 avant J.-C.<sup>14</sup> Ces vestiges sont tout à fait comparables aux structures retrouvées à l'occasion des fouilles menées en 2002 et sont stratigraphiquement contemporains ; on se trouve dans la continuité du même village. Les structures mises au jour permettent la restitution d'une partie d'une maison incendiée, construite sur poteaux porteurs. Nous sommes en présence d'un plan de bâtiment à double nef, dont le toit reposait sur une faîtière. Cette construction représente probablement la suite d'un bâtiment reconnu en 2002, dont les dimensions atteindraient alors 20 m de longueur pour 6 m de largeur. La suite de la terrasse vers l'ouest est interrompue et érodée par un profond chenal torrentiel. Sur la mince portion de replat mise au jour dans la partie ouest de la parcelle se situe une autre série de structures, contemporaines du bâtiment incendié. Au vu de la petite surface dégagée, il n'est pas possible de déterminer si l'on est en présence d'un autre bâtiment ou si l'on s'agit d'une zone d'occupation extérieure à la maison. Le mobilier archéologique est assez riche, caractérisé par la forte prédominance du cristal de roche dans l'industrie lithique et en particulier par la présence, dans le niveau le plus ancien, de quelques fragments de vases à bouche carrée (VBQ) importés du nord de l'Italie.

Un niveau d'occupation plus tardif a été repéré dans la coupe nord du site ; il s'agit d'un foyer daté au <sup>14</sup>C du début du Néolithique final vers 3300 avant J.-C.<sup>15</sup>

ARIA, Gabriele GIOZZA

## 5. BOURG-SAINT-PIERRE, district d'Entremont

MA+M

Rue de l'Eglise

Coordonnées : CNS 1345, 2'582'105 / 1'088'654.

Altitude : 1624 m-1628 m.

Surface surveillée : env. 140 m de longueur, pour une largeur de 1.20 m et une profondeur de 1.50 m.

Intervention (discontinue) du 2 juillet au 25 septembre 2018.

Mandataire : TERA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire.

La pose d'une conduite d'eau claire et la réfection de diverses canalisations sous la chaussée de la rue de l'Eglise ont permis d'évaluer la richesse des vestiges présents dans ce secteur d'un village souvent mentionné dans la littérature historique<sup>16</sup>. L'élaboration des données récoltées sur le terrain n'ayant pas encore été effectuée, seule l'énumération des découvertes est proposée ici.

<sup>14</sup> Poz-108100: 5340 ± 40 BP, 4322-4048 cal BC. Poz-108099: 5000 ± 40 BP, 3767-3643 cal BC. Poz-108102: 4915 ± 35 BP, 3767-3643 cal BC (OxCal 4.3, Bronk Ramsey 2019).

<sup>15</sup> Poz-108117: 4555 ± 35 BP, 3485-3103 cal BC (OxCal 4.3, Bronk Ramsey 2019).

<sup>16</sup> L'agglomération se situe sur la route antique du col du Grand-Saint-Bernard ; des monnaies celtes et romaines ainsi que des éléments architectoniques romains y ont été fortuitement mis au jour. Selon les textes, Bourg-Saint-Pierre serait un monastère fondé avant 980. L'église actuelle a été construite en 1737-1739, à la place d'une église romane dont le clocher a été conservé. Voir Jacques BUJARD, « A la recherche du plan de l'église romane de Bourg-Saint-Pierre : une application de l'archéologie du bâti », dans *Alessandra Antonini. Hommage à une archéologue médiéviste*, 2019 (Cahiers de Vallesia, 31), p. 391-410.

Dans la zone située au sud et à l'ouest de l'église Saint-Pierre, un cimetière comportant un grand nombre de tombes en pleine terre ou en cercueil de bois a été localisé à 0.30 m sous le niveau actuel de la chaussée. Les sépultures, orientées tête à l'ouest, se recoupent les unes les autres sur une épaisseur de 0.50 m. Leur niveau d'utilisation a disparu, oblitéré par un pavage plus récent. Ce cimetière a été localisé dans la partie sud jusqu'au bâtiment communément appelé « Prieuré », voisin de l'église. Il n'est pas possible d'établir une chronologie entre les tombes et le « Prieuré ».

Directement sous le cimetière, une épaisse couche d'incendie, caractérisée par du charbon de bois et de la terre rubéfiée, est en relation avec un mur en pierres sèches d'orientation est-ouest (fig. 10). Repérée sur une longueur de 20 m devant la façade ouest de l'église, elle repose sur la surface d'un terrain interprété comme un dépôt torrentiel. Des restes anthropiques se distinguent néanmoins dans ce dernier sous la forme de fragments de terre cuite architecturale, parmi lesquels ceux d'une *tegula*, et de niveaux riches en terre rubéfiée et charbons de bois.



Fig. 10. Bourg-Saint-Pierre, rue de l'Eglise. Niveau d'incendie associé à un mur en pierres sèches à l'ouest de l'église. Vue du sud-ouest. (Photo : © TERA)

Sous la ruelle très inclinée face à l'entrée de l'église et perpendiculaire à la rue de l'Eglise, un pavage horizontal, associé à la grange existante datée de 1726, a été mis au jour. Etant donné l'altitude de ce pavage, près de 2 m sous le niveau de la rue de l'Eglise, un mur de terrasse disparu doit être restitué dans le prolongement de la façade orientale de la grange. Sous les pavés, un niveau de cimetière avec quelques tombes encore en place en pleine terre ou en cercueil de bois est observable sur une hauteur de 0.20 m ; il a été arasé par le pavage. A l'extrémité ouest de

cette tranchée et sous ce niveau de cimetière, une tombe en dalles, très endommagée par les conduites, a été retrouvée (fig. 11). Quelques ossements déplacés, mais appartenant probablement à cette tombe, ont été prélevés. La structure semble orientée selon un axe est-ouest.

Près de l'angle nord-ouest de l'église, une poutre brûlée associée à une excavation du terrain encaissant (torrentiel) pourrait se rapporter à une construction de bois.



Fig. 11. Bourg-Saint-Pierre, rue de l'Eglise. Tombe en dalles à l'extrémité de la ruelle faisant face à l'ouest de l'église. Seule subsiste la dalle sud (le long du jalon). Vue du nord-ouest.

(Photo : © TERA)

Devant le portail nord de la clôture de l'église, la surface du dépôt torrentiel présente un décrochement vertical nord-sud reflétant peut-être un aménagement en terrasses.

Le dernier tronçon nord de la rue de l'Eglise renferme des restes de niveaux de marche d'époques différentes, reposant sur le sommet du dépôt torrentiel, sans aucun mur en maçonnerie.

La chronologie relative entre la plupart de ces vestiges sera établie par l'étude de la documentation et les analyses au radiocarbone permettront de les dater.

TERA, Marie-Paule GUEX

## **6. BRIG-GLIS, Bezirk Brig** Brig – Keller Kirchgasse

**IND**

Koordinaten: CNS 1289, 2'642'570 / 1'129'350.

Höhe: 695 m ü. M.

Fläche der Grabung: ca. 15 m<sup>2</sup>.

Datum der Untersuchung: zwischen 18. Dezember 2017 und 6. Februar 2018 (mit Unterbrüchen).

Ausgrabungen gemacht durch die Kantonsarchäologie.

Dokumentation und Funde deponiert bei der Kantonsarchäologie (Dienststelle für Hochbau, Denkmalpflege u. Archäologie).

Während dem Umbau eines Wohnhauses an der Kirchgasse in Brig wurde der Kellerboden abgetieft und in der Folge wurden in den anstehenden Schieferfels gehauene Strukturen – insbesondere drei, 10-15 cm tiefe, im Westen aufeinander zulaufenden Kanäle – sichtbar (Abb. 12). Die von der Untersuchung erfasste Fläche wurde durch die Mauern des bestehenden Gebäudes begrenzt. Die Überwachung wurde in zwei Etappen entsprechend dem Stand der Arbeiten vorgenommen.

Die geglätteten Partien der Felsoberfläche legen sich um eine erhöhte Ecke im Südosten der untersuchten Fläche. Sie lässt sich in zwei Bereiche teilen, welche sich durch den Niveauunterschied unterscheiden (Norden etwa 13 cm tiefer) und durch den etwa Ost-West verlaufenden Kanal 2 getrennt sind. Im Nordbereich verläuft der Kanal 1 von Norden nach Südwesten. Neben mehreren Vertiefungen in der geglätteten Felsoberfläche konnte eine flache (8 cm), viertelkreisförmige Stufe dokumentiert werden, welche nördlich an Kanal 2 anschliesst. Auch südlich dieses Kanals gibt es zwei Vertiefungen und eine Stufe. Deren ursprüngliche Gestalt lässt sich aber auf Grund der schlechten Erhaltung der Felsoberfläche in diesem Bereich nicht näher beschreiben. Am Ostende des Kanals 2 und nördlich davon auf der Oberfläche der Stufe waren Reste eines Kalkverputzes vorhanden. Der Kanal 3 schliesslich verläuft von Südosten nach Nordwesten und endet in der Südostecke der geglätteten Felsoberfläche; diese findet im Süden einen regelmässig verlaufenden Abschluss.

An der Westwand ergiessen sich die Kanäle 2 und 3 in Kanal 1 und dieser verschwindet unter einem Mauerrest aus geschichteten, unregelmässigen Steinplatten.

Es lassen sich weder Funktion noch Datierung des Befundes bestimmen.

SBMA, Corinne JUON



Abb. 12. Brig-Glis, Keller Kirchgasse. Übersichtsplan der Felsoberfläche mit Kanälen (ungeglättete bzw. beschädigte Oberfläche in grau). (Zeichnung: © SBMA)

## 7. LEUK, Bezirk Leuk

### Erschmatt-Boduachra

HA+LT

Koordinaten : CNS 1287, 2'619'680 / 1'129'860.

Höhe : 1184 m ü. M.

Projekt : Bau von einem Einfamilienhaus.

Fläche der Grabung : ca. 10 m<sup>2</sup>.

Datum der Untersuchung : 1.-2. März 2018.

Ausgrabungen gemacht durch die Kantonsarchäologie.

Dokumentation und Funde deponiert bei der Kantonsarchäologie (Dienststelle für Hochbau, Denkmalpflege u. Archäologie).

Bei einer Baubegleitung durch die Kantonsarchäologie kam im Südosten des Dorfes Erschmatt ein eisenzeitliches Grab zum Vorschein. Es handelt sich um eine Doppelbestattung einer erwachsenen Frau und eines ebenfalls erwachsenen Mannes. Der etwa 170 cm grosse Mann weist am Schädel eine Trepanation mit Heilungsspuren auf. Die Frau war etwa 10 cm kleiner und trug an den Armen je einen Satz aus 14 Ringen. Die bronzenen, geschlossenen Armringe mit vierkantigem Querschnitt sind mit eingeritzten, alternierenden Schrägstrichen verziert. Ausserdem trug die Verstorbene an den Knöcheln drei bzw. vier flache, bronzene Walliser Beinringe mit Kreisaugenverzierung. Im Bereich der Oberkörper kam eine strich- und kreisaugenverzierte Navicella-Fibel aus Bronze ([Abb. 13](#)) und drei kleine Bernsteinperlen an den Tag.



**Abb. 13.** Leuk, Erschmatt-Boduachra. Bronzene Navicella-Fibel mit Kreisaugen- und Strichverzierung.

(Foto: © ConservArt Sàrl)

Mangels Vergleiche könnte es sich bei der Fibel um eine lokale Produktion handeln. Die Bestattung wird anhand der Beigaben an den Übergang von der älteren zur jüngeren Eisenzeit (Phase Ti A / D bzw. HaD / LTA) datiert.

SBMA, Corinne JUON

**8. LEUK, Bezirk Leuk****(LT+R?)+M**

Erschmatt, Lokalität „Bruu“ oberhalb der Bachalp

Koordinaten: CNS: 1287, 1288, 1268, 2'620'060 / 1'133'760 (Zentrum).

Höhe: 2414 m ü. M.

Betroffene Fläche: Wasserleite aus Steinkänneln auf ca. 250 m Länge, Wasserleite im Erdreich und mit Holzkänneln ca. 1300 m Länge.

Arbeitsdaten: Ende August und Anfang September 2018.

Verantwortlich: Edmund Steiner; Werner Bellwald; Vindonissa-Professeur Universität Basel: Prof. Dr. Peter-Andrew Schwarz mit Raphael Berger, Flavia Brunner, Aaron Gwerder und Valentin Häseli.

Dokumentation und Funde deponiert bei der Kantonsarchäologie (Dienststelle für Hochbau, Denkmalpflege u. Archäologie).

Die Wasserquelle und zahlreiche Steinkännel, die das Wässerwasser auf 2400 m Höhe durch einen Muldenhang leiten, waren der Bevölkerung von Erschmatt seit langem bekannt. Dank eines Hinweises von Edmund Steiner wurde nun die Wissenschaft auf die im Wallis einzigartige Einrichtung aufmerksam.

Romain Andenmatten (Kantonsarchäologie VS) erstellte Ende August 2018 die topographische Aufnahme (Orthofotos). Die Feldarbeiten der Vindonissa-Professeur wurden zwischen dem 5. und 9. September 2018 durchgeführt, unterstützt durch Edmund Steiner, Geologe Marc Eichenberger sowie Werner Bellwald.

Erfasst und dokumentiert wurden insgesamt 82 vollständig oder teilweise erhaltene Steinkännel sowie ein Rohling und ein vermutlicher Deckstein. Die Steinkännel bestanden aus grossen monolithischen Rauhwacke-Blöcken, die rechteckigen Rinnen wurden offensichtlich vor Ort aus den Blöcken ausgeschrotet. Einer der Monolithen (Pos. 1) beispielsweise ist 2.21 m lang, 0.97 m breit und 0.56 m hoch; die Rinne ist 0.31 m breit und 0.37 m hoch. Die Steinkännel verteilen sich auf eine Länge von ca. 250 Metern; sie befinden sich zum Teil noch *in situ*, zum Teil wurden sie durch Lawinen, Murgänge und Hangdruck verschoben und zum Teil für die Einfassung der um 1930 verlegten Eisenrohrleitung verwendet. Das westlichste steinerne Leitungsstück liegt bei 619'955 / 133'712 auf 2409.9 m Höhe (= Position 1) und das östlichste bei 620'128 / 133'839 auf 2418.2 m Höhe (= Position 69) (Abb. 14). Unter dem Hangschutt liegen ohne Zweifel noch viele weitere Originale. Diese waren, wie der Befund bei Pos. 99 zeigt, mit einem aus kleineren Steinplatten gefügten falschen Gewölbe abgedeckt.

In der Mulde und um den anschliessend westlichen Bergrücken herum (Flur Arb) verläuft eine wohl jüngere Wasserleite, von der an mehreren Orten Holzkännel erhalten sind. Die C14-Analyse einer dort entnommenen Holzprobe (Position 84: FK 6) lässt den Schluss zu, dass das dort verbaute Arvenholz aus dem 16. oder frühen 17. Jahrhundert stammt.

Unterhalb der oben beschriebenen Steinkännel fanden sich weitere Resten von hölzernen Wasserleiten, welche – wie aufgrund der allgemeinen Situation zu vermuten ist – sicher jünger als diese sind (Pos. 89; Pos. 90; Pos. 91). Diese Annahme wird durch die C14-Analyse dreier Hölzer (FK 12; FK 13, FK 14) gestützt; die Holzkännel stammen aus dem 16. oder frühen 17. Jahrhundert und sind wahrscheinlich im 18. und 19. Jahrhundert noch repariert worden, bevor man sie um 1930 durch gusseiserne Rohre ersetzte.



Abb. 14. Leuk, Erschmatt Bruu. September 2018, Steinkanal Position 69, 68, 67, 66 im Blick nach Südwesten. (Foto: © Werner Bellwald)

Ungeklärt ist die Zeitstellung der Steinkännel: Eine Datierung mit Hilfe der Optisch stimulierten Lumineszenz (OSL) der in einem noch abgedeckten Steinkännel (Pos. 99) angetroffenen, rund 4 cm mächtigen Ablagerung scheiterte an der zu geringen Mächtigkeit der während der Benützungszeit abgelagerten Sedimente; abgesehen von Granatsplittern und den vorstehend erwähnten Hölzern kamen im fraglichen Gebiet keine Funde zum Vorschein.

Aufgrund der Form der Steinkännel bzw. der äusserst sorgfältig ausgeschroteten Wasserrinnen möchten wir aber eine römische Zeitstellung nicht *a priori* ausschliessen, zumal das Gebiet der früheren Gemeinde Erschmatt seit der Latènezeit recht besiedelt gewesen sein muss. Für Letzteres sprechen namentlich die doch zahlreichen spätlatènezeitlichen und römischen Grabfunde (zusammenfassend G. Graeser, Jb. SGUF 53, 1966-1967, 137).

Peter-Andrew SCHWARZ, Werner BELLWALD

## 9. LEUK / LOECHE, district de Loèche

MA+M

Place de l'Hôtel de Ville

Coordonnées : CNS 1287, 2'615'063 / 1'129'461.

Altitude : 729-732.40 m.

Surface surveillée : 300 m<sup>2</sup> sur une profondeur de 0.60 m.

Intervention du 2 au 20 avril 2018.

Mandataire : TERA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire.

La réfection de la chaussée et l'assainissement des conduites souterraines ont nécessité le décaissement de la chaussée sur une profondeur de 0.60 m à 0.80 m autour du bâtiment dit « Spritzenhaus », situé à l'ouest de la place de l'Hôtel de Ville. Cet édifice est un reste de l'église St. Peter après que celle-ci a été désacralisée en 1830 et partiellement démolie au niveau de son chœur. Des fouilles ont été menées à l'intérieur en 1982 par Georges Descoeudres. Au cours de ces interventions, les anciens niveaux de sols de l'église ont été documentés, ainsi qu'un cimetière médiéval. L'analyse stylistique des façades du bâtiment a mis en évidence une phase primitive datée de l'époque romane, et une phase d'agrandissement vers le nord et probablement vers l'ouest, plus tardive.

Les travaux de 2018 ont révélé la présence d'un cimetière contemporain de la seconde phase de l'église, au nord et à l'ouest de celle-ci. A l'est, le chœur démolí en 1830 a été mis au jour (fig. 15).



Fig. 15. Loèche, place de l'Hôtel de Ville. Vue générale du chœur de l'église post-romane devant la maison « Spritzenhaus ». Vue depuis le nord-est. (Photo : © TERA)

A l'encontre de l'hypothèse de Descoeudres, qui avait restitué une abside polygonale, le chœur de l'église post-romane est rectangulaire, avec un décrochement intérieur de l'angle nord-est. Le chœur est surélevé de trois marches par rapport au niveau de la nef. Les substructions très abîmées d'un autel ont été localisées contre la paroi orientale. Cette partie de l'église est construite légèrement de biais par rapport aux façades nord et sud. Aucune trace des fondations du clocher de l'église St. Peter n'a été retrouvée, bien qu'il soit représenté par Mérian et sur la peinture de 1803 ornant l'autel St. Sebastian de la chapelle Ringacker située en contrebas de Loèche.

L'analyse au radiocarbone des ossements des tombes permettra de proposer une datation de l'agrandissement de l'église.

TERA, Marie-Paule GUEX

## 10. LEUK / LOECHE, SALGESCH / SALQUENEN, district de Loèche

R+MA+M

Forêt de Finges, La Souste, sondages A9

Coordonnées : CNS 1287 : de 2'610'555 / 1'127'091 à 2'616'788 / 1'128'394.

Altitude : 550 m-640 m.

Surface explorée : env. 47 750 m<sup>2</sup>.

Intervention en avril et mai 2018.

Maître de l'ouvrage : Office de construction des routes nationales (OCRN) : Marc-Antoine Robyr (responsable A9 du projet Finges), Roland Bonvin (chef de chantier); Office fédéral des routes (OFROU) : Alexander von Burg.

Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) : Caroline Brunetti (archéologue cantonale), Corine Juon (collaboratrice SBMA).

Mandataire : Consortium ArchaeoPfyng : direction : Manuel Mottet (ARIA), Olivier Paccolat (TERA, Sion); archéologues responsables : Fabien Maret (TERA), Corentin Bondi (ARIA).

Entreprise d'excavation : Emery-Epiney S.A., Sierre.

Expertise des sols : FUAG-Forum Umwelt AG, Viège : Jean-Robert Escher.

Documentation archéologique déposée provisoirement auprès du bureau TERA, mobilier déposé à l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

### Suivi archéologique des travaux autoroutiers

La poursuite de la construction de l'autoroute A9 dans le Haut-Valais a nécessité l'organisation de prospections archéologiques en 2017 dans quatre secteurs choisis comme zones de dépôts de déblais : Gärtu, Pfyngut, La Souste est et Gampinen<sup>17</sup>. Au printemps 2018, 104 nouveaux sondages ont été ouverts dans le secteur de Pfyngut. Les travaux d'excavation et la remise en état des terrains ont été exécutés dans le respect des mesures édictées par le bureau de pédologie FUAG-Forum Umwelt AG à Viège et selon les indications des exploitants des parcelles explorées.

Entre 2017 et 2018, une superficie de plus de 30 hectares a ainsi été prospectée. En tout, 596 sondages ont été réalisés. Leur emprise sur le terrain représente environ 3.6% de la superficie qui sera affectée par les travaux autoroutiers.

<sup>17</sup> «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2017 [Leuk / Loèche, Salgesch / Salquenen]», dans *Vallesia*, 72 (2017), p. 463-466.

## Résultat des prospections menées entre 2017 et 2018

Les secteurs de Pfyngut et de La Souste est se sont révélés les plus riches en vestiges archéologiques. De nombreuses traces d'activités agricoles et pastorales témoignent de leur exploitation au Moyen Age et à l'Epoque moderne. Des canaux d'irrigation, des fossés parcellaires ou draineurs ainsi que des murs de parcelles en pierres sèches ont notamment été découverts. A cela s'ajoute la présence d'au moins 23 bâtiments ruraux, retrouvés soit groupés près d'anciens chemins, soit isolés. Certains ont pu servir de maisons d'habitation, mais la plupart ont vraisemblablement eu une fonction agricole. Une grande majorité de ces constructions se situe à Pfyngut. Quatre d'entre elles correspondent à un groupe de bâtiments représenté sur la carte de l'ingénieur Nicolas Céard de 1802. Quatre autres appartiennent à l'ancien village de Pfyng et une construction fait partie du hameau de Pfyngut<sup>18</sup>. Dans ce même secteur, trois tronçons d'anciennes routes, dont l'une est le prolongement d'une voie romaine connue<sup>19</sup>, ont été repérés non loin de l'actuelle route cantonale. Une centaine de paléosols non datés ont, par ailleurs, fait l'objet de prélèvements de sédiments. Le tamisage de ces derniers n'a malheureusement rien révélé de significatif hormis des fragments de charbon de bois. Enfin, les résultats des analyses au radiocarbone ont permis de préciser la datation de certains bâtiments entre le XI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle et corroborent l'hypothèse d'une réutilisation de plusieurs édifices comme zones de retranchement lors des affrontements de 1799 contre les armées de Napoléon dans le bois de Finges.

ArchaeoPfyng : Corentin BONDI et Fabien MARET

### 11. LIDDES, district d'Entremont

LT+R+MA+M

Projet de recherches autour du Mur (dit) d'Hannibal (RAMHA)

Objet : recherches fondamentales.

Projet de recherche : Romain Andenmatten et Jean-François Copt (Association RAMHA), en collaboration avec l'Archéologie cantonale valaisanne et la Surintendance des activités et des biens culturels du Val d'Aoste, ainsi qu'en partenariat avec l'Université de Lausanne.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire pour la partie valaisanne et auprès de la Surintendance des activités et des biens culturels pour la partie valdôtaine.

Après trois campagnes sur le site du Mur (dit) d'Hannibal (commune de Liddes) de 2014 à 2016<sup>20</sup>, l'Association RAMHA (Recherches archéologiques sur le Mur (dit) d'Hannibal) a poursuivi, durant l'été 2018, les investigations des sites inédits dont les études avaient débuté lors de la seconde partie de la campagne 2016. Pour certaines des positions d'intérêt, situées sur la frontière avec la vallée d'Aoste ou à sa proximité, une équipe combinée d'archéologues de la

<sup>18</sup> Olivier PACCOLAT (dir.), «Pfyng / Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de 'Pfyngut' (Valais, Suisse)», dans *Cahiers d'archéologie romande*, 121 (2011) (Archaeologia Vallesiana, 4), p. 205-284.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 97-153.

<sup>20</sup> Romain ANDENMATTEN, Aurèle PIGNOLET, «Recherches archéologiques autour du Mur (dit) d'Hannibal à Liddes. Des sites fortifiés de haute montagne dans la région du Grand-Saint-Bernard (Suisse / Valais, Italie / Val d'Aoste)», dans *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer*, 35 (2017), p. 41-44.

Surintendance des activités et des biens culturels du Val d'Aoste et d'archéologues valaisans a été constituée (fig. 16).

En parallèle, les études spécialisées des résultats des fouilles menées sur le Mur (dit) d'Hannibal ont été poursuivies dans le but de préparer la monographie du site. Une table ronde réunissant tous les chercheurs participant au projet a été organisée les 17 et 18 janvier 2019 à Liddes.

Du côté valaisan, des investigations complémentaires ont été menées sur le site du Mont Carré (commune de Nendaz) et des recherches préliminaires ont été réalisées sur le site du Plan de Tcholeire (commune de Bourg-Saint-Pierre).

Sur l'arête frontière, les investigations se sont principalement concentrées sur le versant valdôtain du col ouest de Barasson, tandis que des randonnées-prospections sans résultat patent ont également été réalisées dans la région du Grand-Saint-Bernard (commune de Bourg-Saint-Pierre), sur le col du Névé de la Rousse, entre le fond de la Combe de l'A (commune de Liddes) et le Val Ferret (commune d'Orsières) et sur le versant nord du Valsorey (commune de Bourg-Saint-Pierre).

Du côté valdôtain, des investigations préliminaires conjointes ont également été conduites sur le site de la Punta Fetita (communes d'Avise et de La Salle) à la fin d'août 2018.

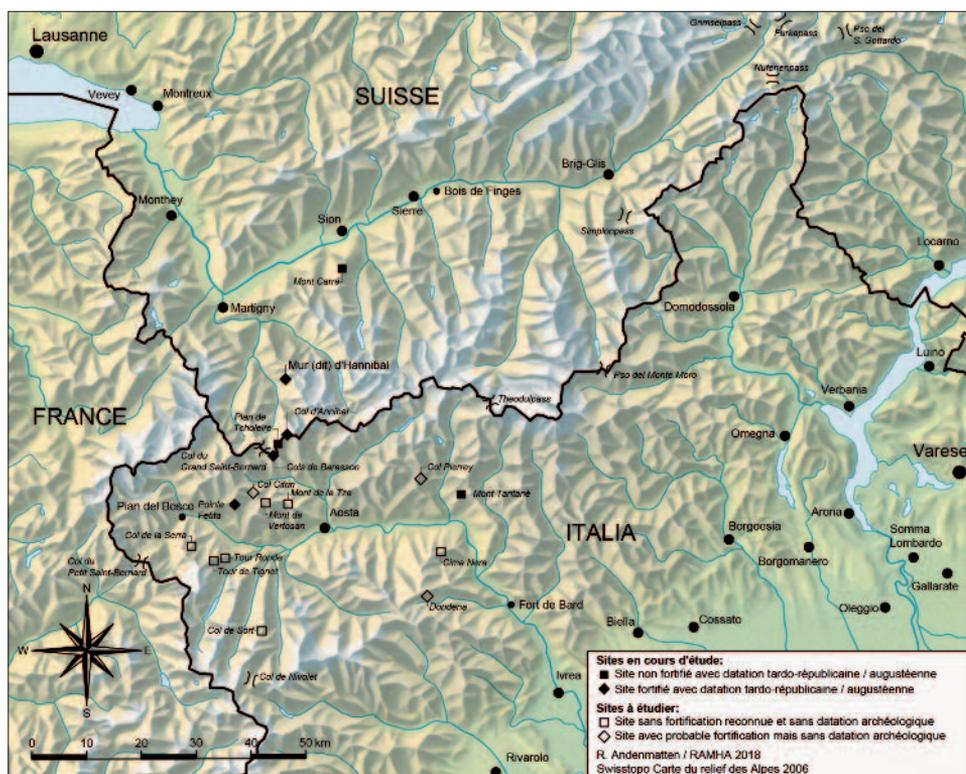


Fig. 16. **Projet RAMHA.** Carte de situation des positions en cours d'étude et à étudier dans le cadre du projet de recherches autour du Mur (dit) d'Hannibal. (Photo: © RAMHA)

En tout, il s'agit de neuf journées d'investigations bénévoles réalisées par un groupe constitué de deux à six archéologues et techniciens en archéologie, avec jusqu'à quatre étudiants de master en archéologie et le soutien ponctuel d'un géologue et de deux bénévoles du Groupe de travail pour les prospections en Suisse.

**Bourg-Saint-Pierre**, district d'Entremont

Col ouest de Barasson

Coordonnées : CNS 1365, env. 2°580'418 / 1°078'743.

Altitude : env. 2630 m.

Intervention du 11 août 2018.

Surfaces concernées : sondages (env. 0.3 m<sup>2</sup>), carottages à la tarière, prospection non systématique au détecteur de métaux (env. 500 m<sup>2</sup>).

Les investigations se sont concentrées sur le versant sud de l'arête frontière, à l'est du secteur protégé par la fortification et sur le grand plateau (6000 m<sup>2</sup>) bordé d'à-pics, situé entre les cols ouest et est de Barasson.

Deux carottages à la tarière se sont révélés positifs dans deux anomalies situées sur le replat escarpé de l'arête entre le col ouest de Barasson et le grand plateau. Deux sondages carrés de 30 cm de côté ont par la suite été réalisés à ces emplacements et ont permis le prélèvement de charbon de bois pour des datations au radiocarbone (datation en cours) ainsi que la documentation détaillée des stratigraphies (fig. 17).

L'ensemble de cette partie du site ayant été fortement pollué par des déchets métalliques lors de la construction des pylônes de la ligne à haute tension du



**Fig. 17. Projet RAMHA.** Replat de l'arête orientale du col ouest de Barasson, sondage consécutif à une prospection à la tarière, niveau d'occupation charbonneux découvert à plus de 10 cm de profondeur. (Photo: © RAMHA)

Grand-Saint-Bernard, les prospections au détecteur de métaux n'ont mis en évidence que du matériel contemporain. Les quelques tests réalisés à la tarière sur le grand plateau n'ont pas permis d'observer de niveaux archéologiques. Il semble donc que, si la muraille du col de Barasson présente une datation et des caractéristiques similaires au Mur (dit) d'Hannibal, l'occupation qui peut lui être associée soit beaucoup moins développée.

### **Bourg-Saint-Pierre**, district d'Entremont

Plan de Tcholeire

Coordonnées : CNS 1365, noyau aval : env. 2°58'1"166 / 1°08'0"851 ; noyau amont : env. 2°58'1"285 / 1°08'1"158.

Altitude : env. 2450 m et 2500 m.

Interventions du 13 juillet et du 10 août 2018.

Surfaces concernées : relevé général par photogrammétrie (drone) et dessin d'interprétation : 10 000 m<sup>2</sup>, sondages (env. 2.25 m<sup>2</sup>), carottages à la tarière, prospection non systématique au détecteur de métaux (env. 300 m<sup>2</sup>).

Le site du Plan de Tcholeire avait été repéré lors d'une randonnée-prospection de l'équipe RAMHA en 2016. Par ses aménagements, ce site totalement inédit présentait des similitudes avec les abris et les fonds de cabanes frustes situés à l'extérieur de l'enceinte du Mur (dit) d'Hannibal ou avec certains aménagements du site du Mont Carré.

Deux noyaux d'occupation principaux, séparés de 320 m, ont pu être repérés et sont constitués d'une vingtaine de fonds de cabanes chacun, accompagnés de rares abris sous ou contre blocs. Le noyau aval (env. 2450 m d'altitude) se situe à la périphérie d'un grand affleurement de roche mère directement à l'aval de dépôts morainiques. Il est principalement constitué de petits espaces quadrangulaires de 2 m × 2 m en moyenne, entourés d'un lit de pierres, plus rarement de deux. Le noyau amont (env. 2500 m d'altitude) est aménagé au pied (fig. 18) et à l'arrière d'un cordon morainique en contrebas de l'arête des Becs Noirs. Les fonds de cabanes y sont de dimensions semblables, mais avec des murs parfois plus développés et un abri totalement couvert par une superstructure en encorbellement, abri qui pourrait être plus récent.

Quelques grappes d'abris, plus éloignées, ont également été documentées à la périphérie des noyaux principaux.

Cinquante-trois espaces aménagés au total ont ainsi été recensés en deux jours d'observations.

A l'exception d'un sondage de 1 m<sup>2</sup> dans l'anomalie A16, qui a livré un niveau charbonneux diffus, aucun des quatre autres sondages ou de la dizaine de carottages à la tarière, réalisés dans et à proximité des espaces aménagés, n'a permis l'observation de couches d'occupation.

Trois monnaies romaines ont été découvertes autour d'un petit éperon rocheux situé à une trentaine de mètres du noyau d'occupation inférieur et une monnaie indéterminée dans l'un des locaux d'une grappe d'abris située à 300 m au sud-ouest<sup>21</sup>. Le reste du mobilier exhumé est constitué de clous de fer à cheval

<sup>21</sup> Le mobilier issu des investigations au Plan de Tcholeire en 2018 est en cours de restauration, en vue d'étude.

d'Epoque moderne, d'un fragment de fer à cheval probablement des xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles, de clous de chaussures et de probables billes de shrapnel d'artillerie. Un unique clou de chaussure romain a été découvert sur le col qui permet de passer sur l'arête des Becs Noirs, à quelque 360 m de distance du noyau amont et à 2660 m d'altitude.

Si ce clou de chaussure romain et le petit dépôt monétaire à proximité du noyau aval indiquent une présence romaine, aucun des objets récoltés n'est en position pour permettre un calage chronologique de l'aménagement des espaces repérés. L'unique aménagement ayant livré un niveau d'occupation (A16) pourra être daté par le radiocarbone, mais il restera impossible d'assurer que les autres structures documentées se rapportent à une même phase d'utilisation qui, dans tous les cas, semble extrêmement événementielle.

Ces aménagements frustes du Plan de Tcholeire pourraient correspondre à un camp «de marche» occupé à une occasion par un contingent d'une centaine d'hommes, mais le peu de mobilier et de traces d'occupation rend cette position très difficile à dater et à caractériser.



**Fig. 18. Projet RAMHA.** Plan de Tcholeire, noyau amont, prise de vue au moyen d'un drone, alignement de petits fonds de cabanes aménagés en pied de moraine.

(Photo: © RAMHA)

**Nendaz**, district de Conthey

Mont Carré

Coordonnées : CNS 1306, env. 2°59'249 / 1°11'2'363.

Altitude : env. 2385 m.

Intervention du 15 septembre 2018.

Surfaces concernées : sondages (env. 1 m<sup>2</sup>).

Sept sondages ciblés de moins de 45 cm de côté ont été réalisés dans les fonds de cabanes ou d'anomalies documentés en 2016 sur le site du Mont Carré.

Toutes les stratigraphies ont permis de repérer des niveaux d'altération antérieurs à l'humus actuel et qui correspondent probablement à des paléosols résultant de piétinements. Pour deux sondages, des paillettes de charbon de bois diffuses ont pu être détectées et, dans un cas seulement, un niveau de défournement cendreux et charbonneux a été observé (fig. 19). Aucun objet n'a pu être récolté lors des sondages réalisés, mais les analyses de radiocarbone en cours permettront de préciser la chronologie de plusieurs locaux qui n'avaient pas pu être investigués en 2016.

Cette intervention complémentaire aura permis de mieux comprendre et de dater les différents aménagements du site du Mont Carré que seuls un probable clou de chaussure et une demi-monnaie permettaient d'attribuer, pour l'heure, à la période romaine.



Fig. 19. **Projet RAMHA**. Site du Mont Carré, sondage dans l'anomalie A10, niveau d'occupation charbonneux découvert à environ 5 cm de profondeur. (Photo: © RAMHA)

**Avisé**, Unité des communes du Grand-Paradis

La Salle, Unité des communes du Valdigne - Mont-Blanc

Punta Fetita

Coordonnées dans le Val d'Aoste: UTM-ED50, env. 5'070'925 / 352'900.

Coordonnées en Suisse: CNS 292, 2'574'171 / 1'069'291.

Altitude: env. 2620 m.

Interventions des 24 et 25 août 2018.

Surfaces concernées: relevé général par photogrammétrie (drone) et dessin d'interprétation: 30 000 m<sup>2</sup>, sondages (env. 1 m<sup>2</sup>), prospection non systématique au détecteur de métaux (env. 500 m<sup>2</sup>).

La première étape a consisté en la mise en place d'une topographie du site et de points de référence. Par la suite, un relevé photogramétrique général au

moyen d'un drone a été réalisé en parallèle d'un recensement visuel des structures et anomalies. Un mur d'enceinte construit contre à-pic de près de 270 m protège le secteur sommital, occupé par trente-cinq probables fonds de cabanes (fig. 20) présentant des caractéristiques proches de celles des cabanes intérieures du site du Mur (dit) d'Hannibal. Un dépôt de galets de fronde ainsi qu'un alignement de pierres semi-circulaire, mais de fonction indéterminée, ont également été repérés. L'unique sondage réalisé a permis de mettre en évidence un niveau d'occupation avec des macrorestes végétaux, des galets de jet et des tessons de céramique de tradition indigène laténienne dans un fond de bâtiment (A17). Plusieurs autres tessons de céramique de tradition indigène ont également été ramassés en surface dans une zone d'érosion. Une boucle de ceinture en D de tradition romaine, une pointe de type Numance, sept balles de fronde en plomb, coulées, avec des inscriptions, et une monnaie de tradition indigène sont les principaux objets mis en évidence<sup>22</sup>.

Le site de la Punta Fetita possède donc des caractéristiques proches de celles du Mur (dit) d'Hannibal, aussi bien par ses structures que par son mobilier, à l'exception des galets de fronde. Il semble avoir été occupé durant la même fourchette chronologique (deux derniers tiers du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) et, si les données préliminaires ne permettent pas d'appréhender le mode d'occupation de la position et les caractéristiques de ses occupants, de futures recherches selon la méthode mise en place dans le cadre de l'étude du Mur (dit) d'Hannibal devraient aider à répondre à ces questions.



**Fig. 20. Projet RAMHA.** Site de la Punta Fetita, prise de vue générale au moyen d'un drone ; le mur d'enceinte est clairement visible au premier plan et de nombreux fonds de bâtiments sont présents dans la zone protégée. (Photo: © RAMHA)

<sup>22</sup> Le mobilier issu des investigations sur la Punta Fetita en 2018 est en cours de restauration, en vue d'étude.

## Synthèse et perspectives

L'analyse des informations récoltées lors des interventions en 2018 est en cours et elle permettra, après les études de détail du mobilier et le retour des datations par le radiocarbone, de préciser si les occupations principales des positions datent toutes de la même fourchette chronologique et si des similitudes quant à leurs occupants peuvent être supposées. Une première réflexion de catégorisation de positions différentes peut cependant déjà être menée. Il y aurait ainsi : des camps fortifiés avec de nombreuses cabanes ; des positions avec de nombreuses cabanes, mais sans fortification ; des fortifications préparées avec peu de traces d'occupation ; des camps de marche très frustes et occupés plus ou moins ponctuellement et, enfin, des combinaisons ou des variantes intermédiaires de ces types.

Les datations de toutes les positions repérées ainsi que la fourchette chronologique d'occupation pour certains sites doivent encore être affinées pour que l'on puisse parler d'un réseau de positions. Cette éventualité doit cependant être évoquée et elle pourra être confrontée à de nouvelles données dans les années à venir.

En 2019, les recherches se concentreront sur l'élaboration des interventions passées et sur la préparation de leur publication. Seul un nombre restreint d'investigations de terrain seront organisées entre le Valais et la vallée d'Aoste pour permettre de dater de nouvelles positions ou de préciser les datations de positions déjà partiellement étudiées.

RAMHA, Romain ANDENMATTEN, Alessandra ARMIROTTI et Aurèle PIGNOLET

### 12. MARTIGNY, district de Martigny

R+MA/M

Martigny, Délèze 18, secteur entre les *insulae* 17 et 18

Coordonnées : CNS 1325, 2°572'036 / 1°105'364.

Altitude : 471 m.

Surface fouillée : env. 188 m<sup>2</sup>.

Intervention du 26 mars au 4 avril 2018.

Mandataire : TERA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés à l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

La construction de deux groupes de villas mitoyennes au lieu-dit «La Délèze» entre les *insulae* 17 et 18 de la ville antique de Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, a débuté en 2017 sans que l'Archéologie cantonale en soit avertie. Seul le second groupe de villas a pu faire l'objet d'une brève intervention archéologique. Un fossé d'Epoque romaine et des tranchées aménagées au Moyen Age ou à l'Epoque moderne constituent les principales découvertes (fig. 21). L'étude du mobilier céramique a été réalisée par Marc-André Haldimann.

### Le fossé d'Epoque romaine

Un fossé rectiligne (St076) orienté sud-est / nord-ouest a été observé sur une longueur de plus de 11 m dans la partie sud de la fouille. Comme il se trouve partiellement hors de la zone touchée par les travaux, sa largeur reste inconnue (au



**Fig. 21. Martigny, Déléze 18.** Vue générale de la fouille. Vue en direction de l'est. Le fossé romain se trouve à droite de l'image, dans la tranchée ouverte en bordure sud-est de la fouille. Au centre, les tranchées d'époque récente.

(Photo : © TERA)

minimum 1.60 m). Sa profondeur n'excède pas 0.45 m. Il présente en outre une légère pente en direction du nord-est.

Le comblement progressif du fossé a nécessité un entretien régulier et des travaux de curage, matérialisés par une succession d'excavations. Les traces d'oxydation visibles dans la plupart des couches comblant le fossé indiquent que l'eau y

a coulé ou stagné. Ces couches ont livré des tessons de céramique et des ossements fauniques. Comme le fossé était à ciel ouvert, des ordures devaient régulièrement s'y accumuler. L'un des comblements du fossé a livré un ensemble homogène de tessons, daté entre 10 et 30 de notre ère<sup>23</sup>. Le fossé était par conséquent en fonction dès le premier quart du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (Auguste-Tibère). Il a été utilisé au moins jusque dans le courant du 11<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

Aucune recharge de voirie n'a été observée dans la zone comprise entre les *insulae* 17 et 18. L'absence de structure anthropique, hormis le fossé, suggère une fréquentation plutôt sporadique du secteur. Après le 11<sup>e</sup> siècle, le fossé n'est plus entretenu. Il ne devait alors subsister qu'une dépression fossile, qui sera ensuite comblée.

### Un système de voirie mis en place au premier quart du 1<sup>er</sup> siècle ?

Deux tronçons probablement d'un seul et même fossé ont été fouillés en 1978 à proximité de l'*insula* 18<sup>25</sup> et en 2012 au pied du portique longeant la limite nord-ouest de l'*insula* 10<sup>26</sup>. Le fossé, large d'environ 1.20 m et profond de 0.50 m, était destiné à l'évacuation des eaux de pluie le long de la chaussée. La fouille de son comblement a livré un abondant mobilier céramique datant du milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>27</sup>. Le fossé repéré en 2018 semble en être le prolongement en direction du nord-est. S'il s'agit bien d'un seul et même fossé, l'aménagement du système de voirie d'une partie au moins des *insulae* de la ville romaine de Martigny pourrait remonter au premier quart du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, soit avant la fondation officielle par l'empereur Claude entre 41 et 47 après J.-C.<sup>28</sup>

### Une arboriculture médiévale ou moderne ?

Au cours du Moyen Age ou de l'Epoque moderne, deux tranchées rectilignes et parallèles sont creusées suivant une orientation nord-ouest / sud-est. Larges de 2.10 m à 2.40 m et profondes de 0.80 m à plus de 1.40 m, elles ne sont distantes l'une de l'autre que de 0.20 m. Observées sur une longueur minimale de 16 m, elles pourraient appartenir à un ensemble de tranchées plus étendu encore. Le fond des tranchées fut comblé à l'aide d'un mélange de gros gravier, de petits galets et de sable, alors que la partie supérieure fut remblayée au moyen d'un matériau constitué principalement de silt sableux gris-brun. Un fragment de fer à cheval y a notamment été découvert. Une fonction de drainage doit être écartée en raison de l'absence d'un système d'évacuation de l'eau dans la partie la plus

<sup>23</sup> Couche UT034 (K9602) : à noter la présence notamment de la céramique plombifère : calice à décor d'oves et de feuilles, Padanie ; de la sigillée helvétique Drack 4, Ha 8, Drack 21 ; et de la grise fine : jatte carénée LTD2.

<sup>24</sup> L'un des comblements du dernier état, la couche UT002 (K9589), a livré notamment de la sigillée du centre de la Gaule (Lezoux) : Drag. 37.

<sup>25</sup> François WIBLÉ, « Fouilles gallo-romaines de Martigny. Activités archéologiques à Martigny en 1978 », dans *Annales valaisannes*, 2<sup>e</sup> série, 54 (1979), p. 63-74.

<sup>26</sup> François WIBLÉ, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2012 [Martigny, district de Martigny. *Forum Claudii Vallensium, Insulae 5 et 10*] », dans *Vallesia*, 67 (2012), p. 411-415.

<sup>27</sup> *Ibidem*, p. 412-413 ; Silvio AMSTAD, « Un ensemble céramologique du milieu du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. à Martigny », dans *ASSPA*, 67 (1984), p. 137-170.

<sup>28</sup> François WIBLÉ, *Martigny-la-Romaine*, Martigny, Fondation Pierre Gianadda, 2008, p. 27-28.

basse des tranchées. Elles pourraient être liées plutôt à des activités agricoles telles que la préparation du sol pour une mise en culture, en l'état, inconnue (arboriculture?).

TERA, Fabien MARET, Olivier PACCOLAT

### 13. MASSONGEX, district de Saint-Maurice

R+HMA

Maison de commune

Coordonnées : CNS 1304, 2°56'340 / 1°12'335.

Altitude : 400 m.

Surface fouillée : env. 21 m<sup>2</sup>.

Dates des fouilles : 11 juillet 2018 et du 16 au 20 juillet 2018.

Fouilles effectuées par l'Archéologie cantonale.

Documentation et mobilier déposés auprès de l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

Les travaux d'édilité, réalisés dans l'urgence par suite de problèmes d'écoulements autour de la maison de commune de Massongex, ont permis de compléter l'étude des alentours des thermes romains fouillés en partie par Louis Blondel dans les années 1950<sup>29</sup>, puis par TERA Sàrl en 1998<sup>30</sup>. Ils font également partiellement le lien avec l'intervention de 1993-1994 sous la nouvelle salle polyvalente<sup>31</sup>. Les tranchées étant déjà ouvertes lors de l'arrivée de l'Archéologie cantonale, elles ont surtout fait l'objet de documentation en profil (fig. 22). La tranchée principale suit les façades sud-ouest et nord-ouest de la maison de commune. Elle mesure 6 m de longueur dans l'axe nord-est / sud-ouest et 13.5 m de longueur dans l'axe nord-ouest / sud-est, pour une largeur de 0.6 m et une profondeur de 0.5 m à 1.5 m. Une tranchée de très faible profondeur (<0.4 m) se poursuivait également le long de la façade nord-est du bâtiment.

Les vestiges découverts peuvent en partie être corrélés avec ceux qui ont été mis au jour lors des fouilles précédentes (fig. 23). Les vestiges les plus anciens sont une sablière basse carbonisée (1) associée à un sol en terre battue et à un petit caniveau. Ces vestiges sont interprétés comme un bâtiment en matériaux légers (terre et bois) le long d'une voie de circulation (2) de 2.4 m de largeur, bordée au sud-ouest par un fossé, antérieur au mur du portique nord-ouest du bâtiment thermal.

<sup>29</sup> Louis BLONDEL, «Les thermes romains de Tarnaiae (Massongex)», dans *Vallesia*, 10 (1955), p. 43-58.

<sup>30</sup> Marc-André HALDIMANN, Philippe CURDY, Pierre-Alain GILLIOZ, «Aux origines de Massongex VS : Tarnaiae, de la Tène finale à l'époque augustéenne», dans *ASSPA*, 74 (1991), p. 129-184; Olivier PACCOLAT *et al.*, *Les thermes romains de Massongex revisités*. Rapport d'intervention déposé auprès de l'Archéologie cantonale valaisanne, 2001.

<sup>31</sup> Olivier PACCOLAT, Fabien MARET, *Massongex, Salle polyvalente (MX93), Reprise des données et établissement de la chronologie générale des vestiges*. Rapport TERA, Sion, 2019.



**Fig. 22. Massongex, maison de commune.** Tranchée sud-ouest. En bas, le mur sud bordant les niveaux de voirie.

(Photo : © SBMA)

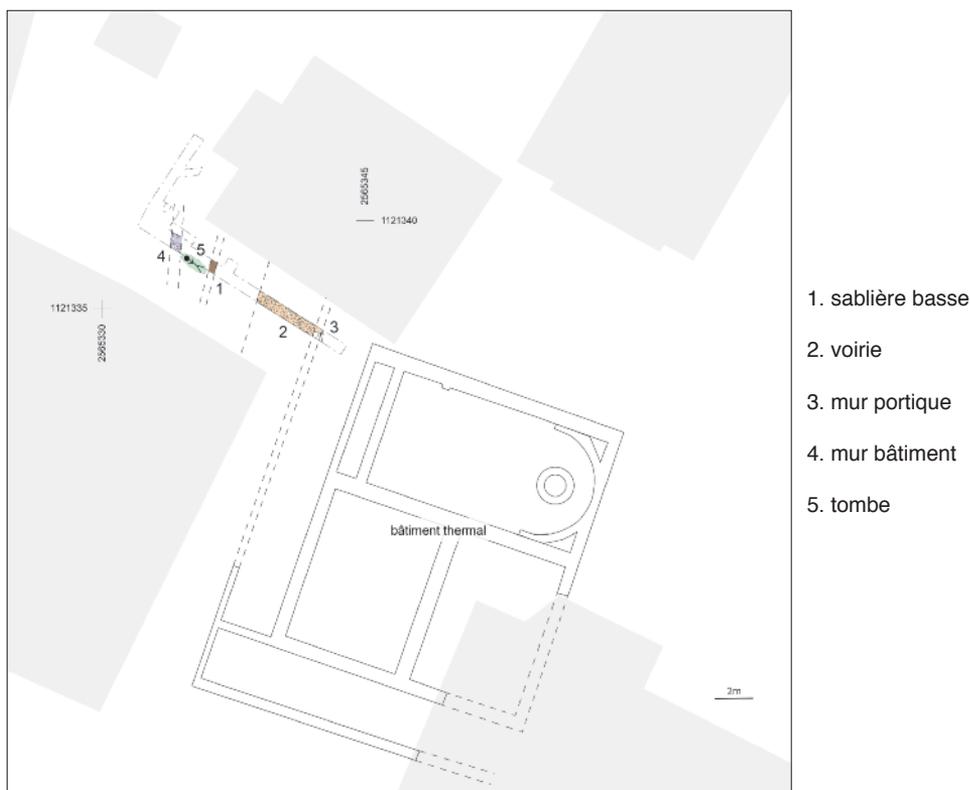


Fig. 23. Massongex, maison de commune. Plan général des vestiges.

(Dessin : © SBMA)

Par la suite, plusieurs recharges de voirie successives sont mises en place pour élargir la route sur l'emprise du bâtiment en terre et bois démoli. La voirie est toujours bordée d'un fossé au sud-est, tandis qu'une sorte de rigole ou d'alignement de piquets pour tenir une planche de chant en marque la limite au nord-ouest. Ces nouveaux lits de roulement peuvent être associés à plusieurs niveaux de démolition et de remblais dans lesquels est implanté le mur du portique nord-ouest des thermes (3). Un second mur (4) délimite un nouveau bâtiment avec un sol intérieur en *terrazzo* dans la partie nord-ouest de la tranchée principale. Des sols en mortier ou en galets sur lesquels reposaient des fragments de paroi sont également mis en place dans le portique des thermes.

Ces niveaux sont recouverts de couches de démolition dans lesquelles prend place une sépulture en pleine terre (5), datée du Haut Moyen Age<sup>32</sup>.

Le mobilier retrouvé consiste essentiellement en des tessons de céramique romaine (fragments d'amphores, de cruche, de sigillée régionale et importée). Plus d'une trentaine de clous de chaussure romains ont été récoltés sur les différents niveaux de voirie et plusieurs clous de menuiserie sont également à l'inventaire. Quelques fragments de terre cuite architecturale et des restes fauniques complètent l'ensemble.

<sup>32</sup> Datation radiocarbone réalisée sur un os humain de la sépulture, Poz-111599 : 1105 ± 35 BP, 779-1019 cal AD (95.4%) (OxCal 4.2.3, Bronk Ramsey 2013).

L'étude détaillée du mobilier n'a pas encore pu avoir lieu, mais une première attribution chronologique peut être proposée en regard des interventions situées à proximité et déjà élaborées.

Le bâtiment en matériau léger ainsi que le premier niveau de voirie et son fossé sud-est s'insèrent probablement entre le dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.<sup>33</sup> La mise en place du portique maçonné des thermes à l'emplacement du fossé daterait du second tiers du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.<sup>34</sup>, tandis que celle du bâtiment maçonné avec sol en mortier pourrait plutôt être associée aux phases des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, repérées lors des fouilles de 1993-1994<sup>35</sup>. Des analyses de radiocarbone et l'étude de la céramique permettront de préciser ou d'infirmier cette proposition de chronologie.

SBMA, Déborah ROSSELET et Romain ANDENMATTEN

#### 14. SAILLON, district de Martigny Grotte du Poteu

NE+BR+HA+LT+HMA+MA+M

Coordonnées : CNS 1305, 1'579'605 / 2'113'368.

Altitude : 604 m.

Surface surveillée : 200 m<sup>2</sup>.

Intervention du 3 au 9 avril 2018.

Mandataires : Philippe Curdy, Urs Leuzinger, Jean-Claude Praz et Nicole Reynaud Savioz.

Documentation et mobilier archéologiques déposés à l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

Après plusieurs recherches archéologiques, la grotte du Poteu a fait l'objet d'une nouvelle campagne de fouilles en avril 2018. Située sur la commune de Saillon, à environ 200 m au-dessus de la plaine, la grotte s'ouvre vers le sud-ouest. Sa hauteur est comprise entre 6 m et 9 m pour une surface de près de 200 m<sup>2</sup>. Elle se caractérise par un portail d'entrée bien éclairé par la lumière du jour et un sol plat sur une longueur d'environ 15 m avant de se poursuivre en légère pente. L'ancien accès à travers les éboulis depuis la plaine a été détruit dans les années 1980 par l'exploitation d'une carrière. Désormais, la grotte est accessible du haut de la paroi, par une échelle métallique fixée au rocher.

L'intervention a été effectuée du 3 au 9 avril 2018 dans le but de valider la présence d'une occupation préhistorique, d'évaluer le potentiel archéologique du site et d'établir un plan du porche de la grotte. Deux sondages ont été réalisés dans le périmètre des fouilles anciennes – sans intervenir dans les couches intactes encore en place (fig. 24). La grotte a été mesurée, dessinée, photographiée et documentée.

<sup>33</sup> Horizons précoces et état 1 du bâtiment thermal, voir PACCOLAT *et al.*, *Les thermes romains de Massongex revisités*, p. 11 et p. 12-23. Cette attribution chronologique semble confirmée par la datation radiocarbone réalisée sur la sablière basse (1) : Poz-112346 : 2050 ± 30 BP, 166 BC-20 cal AD (95.4%) (OxCal 4.2.3, Bronk Ramsey 2013). Cette date implique un probable effet « vieux bois », au vu des dimensions de l'élément architectural.

<sup>34</sup> Etat 2 du bâtiment thermal, voir *Ibidem*, p. 11 et p. 23-26.

<sup>35</sup> Phases 7 et 8, voir PACCOLAT, MARET, *Massongex, Salle polyvalente (MX93)*, p. 12-16.



Fig. 24. Saillon, grotte du Poteu. Vue de l'intervention d'avril 2018. (Photo : © Urs Leuzinger)

La surface de l'entrée de la grotte du Poteu est passablement perturbée par plusieurs dépressions allongées qui matérialisent les emplacements des fouilles de 1923-1924, 1940 et 1947. Le sondage 1, ouvert à 6.5 m de l'entrée sur une longueur de 2.5 m et une largeur de 1 m, perpendiculairement à l'axe de la grotte, a permis d'excaver des déblais composés de calcaire délité et de silt brun. Pour des raisons de sécurité, l'excavation a été arrêtée à une profondeur de 1.5 m. Dans ces quelque 3.5 m<sup>3</sup> de déblais, cinq fragments d'os et un morceau de verre moderne ont été récoltés. Manifestement, aucun niveau riche en objets archéologiques n'a été atteint lors des fouilles anciennes.

Le second sondage (sondage 2), ouvert à l'entrée de la grotte, a atteint une profondeur de 1.5 m, en 11 décapages. Une pointe de flèche en cristal de roche a été mise au jour lors du premier décapage. Les sédiments ne sont visiblement pas en place. Le mobilier récolté concerne quelques os, un minuscule tesson de céramique préhistorique ainsi que des charbons de bois. La roche en place a été atteinte à la base de la stratigraphie, empêchant la poursuite de l'excavation. Cinq échantillons de charbons, témoignant de la présence de foyers, ont été analysés par Werner H. Schoch. Ces analyses ont mis en évidence la croissance du sorbier, de l'érable, du bouleau et du pin sylvestre à proximité de la grotte, ce qui est encore le cas à l'heure actuelle. Deux datations <sup>14</sup>C de charbons de bois prélevés dans le sondage 2 ont été faites par Irka Hajdas au Laboratoire de physique de l'EPF-Zurich. L'échantillon d'un bouleau (ETH-87537) provient du décapage 8, à une profondeur de 1.2 m. Il est daté de 770-891 après J.-C. (date brute: 1192 ± 22 BP, date calibrée à 2 sigma). L'échantillon d'un bois de pin

sylvestre (ETH-87538) a été prélevé au 11<sup>e</sup> décapage, à une profondeur de 1.47 m. Il est daté de 662-768 après J.-C. (date brute: 1301 ± 22 BP, date calibrée à 2 sigma). La typologie des quelques objets connus à ce jour atteste d'une utilisation sporadique de la grotte du Poteu au Néolithique, à l'âge du Bronze, à l'âge du Fer, au Moyen Age et à l'Époque moderne.

La campagne de fouille 2018 a permis de préciser le potentiel archéologique de la grotte du Poteu, ainsi que d'étudier et de documenter les trouvailles de la campagne du chanoine Jules Gross des années 1923-1924, trouvailles qui n'avaient fait l'objet ni d'une description détaillée ni d'une interprétation cohérente depuis bientôt un siècle. Le site n'a été occupé que de façon très sporadique. Cette grotte qui parut aux yeux des «archéologues» du XX<sup>e</sup> siècle si favorable à une occupation n'avait en fait que peu d'intérêt pour les populations préhistoriques de la région.

Philippe CURDY, Urs LEUZINGER, Jean-Claude PRAZ et Nicole REYNAUD SAVIOZ

## 15. SAVIÈSE, district de Sion

MA

Granois, château de la Soie

Coordonnées : CNS 1306, 2°59'1374 / 1°12'1351.

Altitude : env. 860 m.

Surface étudiée : 145 m<sup>2</sup>.

Interventions du 22 au 25 mai 2018 (relevé) ; du 6 et des 10-12 juillet 2018 (analyse du bâti) ; et du 15 octobre au 13 novembre 2018 (sondages).

Mandataire : TERA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire.

L'intervention archéologique au château de la Soie s'intègre dans un projet plus large mené par la Commune et la Bourgeoisie de Savièse, lequel inclut la consolidation des ruines, l'étude des sources documentaires ainsi que la mise en valeur du site. Mandaté par ces institutions, le bureau d'archéologie TERA Sàrl (Sion) a effectué en 2014 un premier bilan de l'état de conservation des vestiges, puis, en 2017, a dressé un nouveau plan archéologique du site. Il est intervenu à nouveau au printemps 2018 pour réaliser le relevé des murs défensifs situés au nord-est du bourg (mur «bouclier» et porte avancée ou «barbacane»), et à nouveau durant l'été pour l'analyse archéologique des maçonneries. Ces travaux ont été réalisés en parallèle des tâches de consolidation menées sur ces vestiges.

Durant l'automne, dans le cadre de travaux préparatoires pour la consolidation du mur défensif SE du bourg («courtine sud»), trois sondages ont été réalisés perpendiculairement à celui-ci. Le premier (SD1), de 1.80 m × 3 m, a été implanté dans la partie NE de la zone d'intervention. Les deux autres ont été réalisés dans la partie SW et mesurent respectivement 4.50 m × 1.60 m (SD2) et 2.60 m × 2 m (SD3). Les sondages 1 et 2 se sont arrêtés sur les structures qui ont été mises au jour à leur emplacement. Le sondage 3 a pu être effectué jusqu'au niveau du rocher sous-jacent. Le terrain situé à l'arrière de la courtine sud a par ailleurs été rabaissé (de 0.50 m à 1 m) jusqu'au niveau de marche de l'époque (sur une largeur de 2.70 m) dans le but d'atténuer la poussée latérale sur la partie haute du mur et de permettre la sécurisation du site par l'abaissement du niveau de circulation.

Ces interventions ont permis de mettre au jour plusieurs murs et structures ainsi que des niveaux d'occupation et de circulation anciens (fig. 25). La courtine sud actuelle, postérieure au mur bouclier, recouvre de plus les restes d'un mur, peut-être une courtine antérieure. Après la construction, ou la reconstruction, de la courtine sud, l'espace à l'arrière de celle-ci est remblayé. Un couloir de circulation d'environ 1.20 m de largeur est alors aménagé au-dessus de ces remblais. Ce niveau correspond à celui du fond de la plupart des archères. Au-dessus de celui-ci, des traces de feu ont été observées, elles-mêmes recouvertes par des couches de démolition et de remblai. A ces couches succède un nouveau niveau de circulation, qui constitue une remise en état de l'espace de cheminement.

La datation au radiocarbone des prélèvements effectués à cet effet et l'analyse approfondie des données récoltées permettront de préciser la chronologie des vestiges ainsi que leur interprétation. Les travaux de terrain se poursuivront en 2019.

TERA, Ludovic BENDER



Fig. 25. Savièse, château de la Soie. Vue du mur bouclier avec, au premier plan, une des structures mises au jour à l'arrière de la courtine sud. (Photo: © TERA)

## 16. SIERRE, district de Sierre

MA+M

Villa

Sierre, rue Sainte-Catherine

Coordonnées : CNS 1287, 2'606'388 / 1'126'949.

Altitude : environ 577 m.

Surface étudiée : environ 200 m<sup>2</sup>, tout le long de la rue.

Intervention du 18 mai au 17 août 2018 (en discontinu).

Fouilles effectuées par l'Archéologie cantonale.

Documentation et mobilier archéologiques déposés à l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

Des travaux sur les canalisations et les services aux alentours du château de Villa et sur la rue Sainte-Catherine ont révélé des vestiges à une profondeur d'environ 80 cm. Ce niveau correspond la plupart du temps au fond du coffre de la route actuelle.

Le suivi archéologique ponctuel des travaux a été réalisé par l'Archéologie cantonale en coordination avec l'entreprise de génie civil.

Les vestiges les plus anciens correspondent aux substructures d'un bâtiment en terre et bois posé sur des solins en pierres sèches. Ces vestiges n'ont pu être observés qu'à l'extrémité occidentale de la rue Sainte-Catherine. Après l'incendie de ce bâtiment, un nouvel édifice maçonné est construit au-dessus, l'intervalle de temps séparant ces deux phases demeurant inconnu. Ce bâtiment se voit ensuite recouvert par plusieurs niveaux d'alluvions issues probablement de la rivière de la Bonne Eau, située plus à l'ouest. Ces dépôts naturels ont permis de proposer une



Fig. 26. Sierre, rue Sainte-Catherine. Sole de foyer brun-orangé datée par radiocarbone entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle.

(Photo : © SBMA)

chronologie relative entre les vestiges de plusieurs étapes. La surface des premières couches d'alluvions est recouverte par des structures éparses (solin, sol, niveau d'occupation, sole de foyer), retrouvées ponctuellement le long de la rue actuelle. Un os de faune prélevé à la surface d'une sole de foyer, environ 100 m à l'ouest du château de Villa et à 1 m de profondeur par rapport à l'enrobé actuel, a pu être daté par radiocarbone entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup> (fig. 26).

Cet intervalle vient confirmer l'attention particulière à porter au sous-sol de ce quartier et ce, d'autant plus si l'on se remémore les découvertes romaines de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle autour du château de Villa<sup>37</sup>. Les structures médiévales sont ensuite recouvertes par une série de dépôts qui correspondent à une intensification de l'activité torrentielle. Postérieurement, deux bâtiments sont construits successivement en aval du château de Villa. Dans l'enceinte de la propriété, ces bâtiments correspondent probablement à des dépendances ou des communs du domaine<sup>38</sup> (fig. 27).



Fig. 27. Sierre, rue Sainte-Catherine. Fondations de la façade sur rue de l'un des bâtiments pouvant correspondre aux communs du château de Villa. (Photo: © SBMA)

<sup>36</sup> Poz-106150: 695 ± 30 BP, 1263-1388 cal AD (95.4%) (OxCal 4.2.3, Bronk Ramsey 2013).

<sup>37</sup> Olivier PACCOLAT, «Sierre et sa région», dans François WIBLÉ (dir.) *et al.*, *Vallis Poenina, Le Valais à l'Époque romaine*, Sion, 1998, p. 192; «Die Römerzeit», dans *ASSPA*, 3 (1910), p. 126; SAUTER, «Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens», p. 139.

<sup>38</sup> Relevons que la limite cadastrale actuelle conserve la mémoire du tracé des façades sud de ces bâtiments.

Les intérieurs, les éventuels niveaux d'occupation et les caves de ces bâtiments associés au château n'ayant pas été explorés, il est impossible de les dater avec précision. La présence de mortier à base de ciment gris clair dans l'un des murs du bâtiment occidental et dans ce qui semble correspondre à une réfection de la façade sud du bâtiment oriental tendrait à dater ces travaux entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un premier bâtiment aurait donc été adossé au mur de limite de la parcelle du château, puis une seconde construction lui aurait été adjointe à l'ouest, des réfections ayant alors probablement été apportées au premier. Si la démolition de ces deux bâtiments peut être datée entre 1946 et 1959<sup>39</sup>, rien ne permet, en l'état, de dater la construction du premier d'entre eux. Leurs fonctions demeurent inconnues. Une étude approfondie des archives et du cadastre permettrait une meilleure compréhension de ces constructions et de leurs origines.

SBMA, Christophe PANCHARD et Romain ANDENMATTEN

**17. SIERRE**, district de Sierre  
Vieux-Bourg  
Sierre, rue du Bourg

MA+M

Coordonnées : CNS 1287, 2'607'510 / 1'126'926.

Altitude : env. 535 m à l'est et env. 539 m à l'ouest.

Surface étudiée : env. 1100 m<sup>2</sup>, tout le long de la rue.

Intervention du 27 février au 26 septembre 2018 (en discontinu).

Fouilles effectuées par l'Archéologie cantonale.

Documentation et mobilier archéologiques déposés à l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

D'importants travaux d'édilité ont été réalisés dans le sous-sol de la vieille ville de Sierre, à proximité immédiate de l'église Sainte-Catherine et du château des Vidomnes. Ils ont révélé un grand nombre de vestiges situés directement sous le remblai de nivellement de la route actuelle. Les vestiges archéologiques sont datés des époques médiévale et moderne.

Le suivi archéologique a été réalisé en plusieurs étapes par l'Archéologie cantonale en coordination avec l'entreprise de génie civil.

A l'extrémité orientale de l'emprise du chantier, à la hauteur du bâtiment de la rue du Bourg 51, plusieurs niveaux successifs de voirie ainsi que des réfections du lit de circulation et une dalle chasse-roues ont pu être observés. Plusieurs canalisations et coulisses en pierres sèches ont également été documentées en coupe et en plan. Un mur obture la ruelle qui partait en direction du nord au numéro 51 de la rue du Bourg. D'autres murs documentés en profil dans ce secteur n'ont pu être restitués en plan.

Plusieurs tranchées ont été réalisées à l'est et au nord du chœur de l'église Sainte-Catherine, à l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial (fig. 28).

<sup>39</sup> D'après les photographies aériennes en noir et blanc de Swisstopo 1946 et 1959.



Fig. 28. Sierre, rue du Bourg. Sépulture du cimetière moderne autour du chœur de l'église Sainte-Catherine.

(Photo: © SBMA)

Le mur délimitant le cimetière a ainsi pu être dégagé en plusieurs endroits. Ce dernier était d'ailleurs encore visible sur les plus anciennes photographies de l'église, prises au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. Deux sépultures et des réductions de squelettes ont dû être fouillées pour les besoins du projet et des objets liés aux vêtements, aux cercueils et aux cérémonies funéraires ont été collectés. Les sépultures mises au jour laissent penser que seuls les monuments funéraires auraient été démontés lors de la désaffectation officielle du cimetière dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble de la zone du cimetière a été traversée du nord au sud par une tranchée de faible profondeur qui n'a révélé ni vestige de monument funéraire ni tombe supplémentaire. Les tombes se situent certainement plus en profondeur et sont recouvertes par un niveau de démolition correspondant probablement aux travaux d'agrandissement de la nef réalisés en 1921-1923<sup>41</sup>.

Aucun vestige n'a été repéré entre l'église et la petite place située aux numéros 33 et 35 de la rue du Bourg. Ce secteur semble avoir été nivelé en profondeur lors des travaux de voirie du XX<sup>e</sup> siècle. Seul un tronçon de mur de 3 m de long, associé à un niveau d'occupation du XIX<sup>e</sup> siècle, a été observé à proximité du portail de Chastonay (rue du Bourg 26). Il pourrait correspondre à une ancienne limite de cette propriété.

Une coupe longitudinale, à la limite entre la rue et la place située aux numéros 33 et 35 de la rue du Bourg, a permis la mise au jour de la façade sur rue d'un ancien bâtiment et de plusieurs autres structures. Une fosse de gâchage et des niveaux de travail ont été documentés. Un mur en pierres sèches lié à une couche d'occupation devait également former une annexe ou un second petit bâtiment. Ces vestiges étaient cependant fortement perturbés. Le ou les éventuels bâtiments présents à l'emplacement de la place ont probablement été détruits et leurs matériaux de construction, réemployés.

Plus à l'ouest (rue du Bourg 27), en face du château des Vidomnes, la cave d'un bâtiment détruit par un incendie puis probablement arasé volontairement a été mise au jour.

Le passage Valaisia, entre l'avenue Max Huber et la rue du Bourg, a également révélé des vestiges de bâtiments : au nord, le mur d'une cave directement construit contre terre ; au sud du passage Valaisia, une seconde cave avec deux phases de construction et, enfin, à l'est, au milieu du passage, deux murs qui formaient l'angle d'un bâtiment.

Alors que des sépultures, dont l'une au moins peut être datée de l'âge du Fer, avaient été repérées lors de la construction de l'Hôtel de la Poste au début du XVIII<sup>e</sup> siècle puis lors de son agrandissement en 1927-1928<sup>42</sup>, seuls un mur maçonné au mortier de chaux et des niveaux naturels antérieurs ont pu être documentés dans ce secteur au cours de l'intervention.

Finalement, la surveillance de l'extrémité ouest du chantier, au nord de l'Hôtel de la Poste, a révélé les vestiges de plusieurs locaux qui ont pu être documentés en plan sans faire l'objet d'une fouille, car ils n'étaient pas menacés. Les plus anciens éléments correspondent aux murs extérieurs et intérieurs d'un même édifice (fig. 29).

<sup>40</sup> Gaëtan CASSINA, Renaud BUCHER, *Restauration de l'église Ste Catherine : Sierre, Sidiers, Sierre*, 1996, p. 3.

<sup>41</sup> *Ibidem*, p. 4 et p. 13. Des éléments correspondant probablement aux montants des balustrades des chapelles-tribunes démolies lors des travaux de 1921-1923 ont été retrouvés dans ces déblais.

<sup>42</sup> « Latènezeit », dans *ASSPA*, 33 (1942), p. 68.



Fig. 29. Sierre, rue du Bourg. Les façades sur rue du bâtiment découvert au nord de l'Hôtel de la Poste.

(Photo: © SBMA)

Ce dernier possédait une grande pièce avec un sol en mortier à l'ouest et une cave ; les trois premières marches de l'escalier d'accès de celle-ci ont été dégagées à l'est. Plus tard, une annexe avec une seconde cave, ou tout au moins une rampe d'accès formée de dalles, est aménagée contre la façade orientale du bâtiment. Cette partie du bâtiment est endommagée ou détruite par un incendie. Un mur au mortier de ciment vient ensuite limiter la largeur de la rampe d'accès et sans doute modifier la fonction des espaces qui lui sont associés. Ce bâtiment est antérieur à l'immeuble du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, détruit dans les années 1960 pour être remplacé par le bâtiment trapézoïdal qui borde l'extrémité sud-ouest de l'avenue Max Huber (n° 2).

Une part des vestiges documentés lors des interventions de 2018 reste difficile à dater en raison du manque d'observations en plan et de la quasi-absence de mobilier dans les niveaux repérés. Ces observations permettent cependant de restituer l'aspect du Bourg de Sierre avant les travaux du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, si certains éléments documentés peuvent avoir été détruits au début du XX<sup>e</sup> siècle, la question de leurs origines reste ouverte. Le Bourg-rue qui se développe autour de la tour des Vidomnes depuis le XV<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup> reprend ainsi de sa substance. La route était moins large qu'aujourd'hui. L'église Sainte-Catherine retrouve l'enceinte qu'elle avait perdue avec l'élargissement de la rue. L'existence d'une petite ruelle latérale en direction du nord a été mise en évidence dans la partie orientale du Bourg, dont le secteur occidental, qui apparaît aujourd'hui marqué par les destructions et les espaces aménagés au XX<sup>e</sup> siècle, était plus densément bâti. Les vestiges mis au jour font ainsi écho aux questionnements portant sur l'aménagement du cœur de l'agglomération sierroise. Ces questions ont occupé les Sierrois pendant le XX<sup>e</sup> siècle et restent au centre des préoccupations des autorités actuelles.

SBMA, Christophe PANCHARD et Romain ANDENMATTEN

## 18. SION, district de Sion Platta, Institut « Don Bosco »

NE+BR+HA+LT+R+HMA

Coordonnées : CNS 1306, 2'594'071 / 1'120'683.

Altitude : env. 535 m.

Surface étudiée : env. 300 m<sup>2</sup>.

Intervention du 4 juin au 24 décembre 2018. Prolongation au premier trimestre 2019.

Fouille de sauvetage pour l'aménagement d'un parking souterrain.

Mandataire : ARIA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire.

Situé au nord de la ville de Sion, à l'emplacement de la nécropole hallstattienne de Don Bosco, fouillée à partir de 1999, le dolmen découvert en 2018 constitue le treizième monument du Néolithique final mis au jour à Sion. Les précédents ont tous été découverts dans la nécropole du Petit-Chasseur, située à 1.5 km à vol d'oiseau à l'ouest de la ville, dans le quartier de Saint-Guérin.

<sup>43</sup> André DONNET, Louis BLONDEL, *Châteaux du Valais*, Martigny, 1982, p. 181.

Ce monument mégalithique, partiellement ruiné par le passage de la rivière la Sionne, a néanmoins conservé intacte une grande partie de sa sépulture. Le coffre rectangulaire de 2 m × 2.4 m est constitué de 4 grandes dalles de calcaire surmontées d'une imposante dalle de couverture en granite, d'un poids d'environ 4 tonnes (fig. 30).



Fig. 30. Sion, Don Bosco. Vue du dolmen depuis le nord.

(Photo : © ARIA)

Comme pour les plus grands dolmens de Sion (MXII, MVI et MXI), le monument possède une entrée latérale sous la forme d'une grande échancrure sur l'extrémité nord de l'orthostate est. La fouille de l'ossuaire arrive à son terme. Pour l'heure, vingt-six individus de tous âges ont été mis au jour à l'intérieur de la chambre funéraire (fig. 31).

Ils sont accompagnés d'un mobilier comparable à celui qui a été retrouvé dans les premières sépultures campaniformes du Petit-Chasseur (MVI ou MXI), à savoir : perle tubulaire en cuivre, tessons de céramique campaniforme décorés au peigne, armatures de flèche triangulaires en silex, à ailerons carrés ou à pédoncule et ailerons récurrents, segments de cercles en silex, pendeloque sur canine d'ours, épingles en os animal, fragments de coquillages perforés. Ces divers éléments placent cette sépulture aux alentours de 2500 avant J.-C., au début de la période campaniforme en Valais. La découverte du monument est accompagnée par celle de plusieurs stèles anthropomorphes gravées. L'une d'elles a été trouvée à proximité du monument, basculée volontairement dans une fosse. Les deux autres ont été découvertes à l'intérieur du coffre funéraire, et l'absence de tête indique qu'elles ont été retaillées pour être utilisées dans l'architecture interne du monument. D'autres dalles apparemment non gravées ont été trouvées sur le pourtour du monument, basculées à proximité de leur fossé de fondation.

Un autre élément important de cette découverte est la présence de plusieurs grandes dalles couchées, dont le poids dépasse largement la tonne, à quelques dizaines de mètres au nord-ouest du dolmen, sur le même niveau. Ces vestiges témoignent certainement de l'existence d'un autre monument mégalithique totalement disloqué à proximité.



Fig. 31. Sion, Don Bosco. L'ossuaire en cours de fouille.

(Photo : © ARIA)

La séquence archéologique se poursuit, sous la nécropole dolménique du Néolithique final, par plusieurs niveaux d'habitat situés 2 m plus bas et vraisemblablement datables du Néolithique moyen, si l'on en juge par la céramique retrouvée. Plus bas encore, à une profondeur relative de 4 m sous le niveau d'installation des dolmens, d'autres horizons archéologiques ont été repérés. Ils ont livré de la faune domestique et quelques éclats de cristal de roche et pourraient appartenir au Néolithique ancien.

ARIA, Manuel MOTTET

### 19. SION, district de Sion

NE+BR+HA+LT+R+HMA

Platta, Institut « Don Bosco »

Coordonnées : CNS 1306, 2°59'080 / 1°12'0690.

Altitude : env. 540 m.

Surface étudiée : env. 400 m<sup>2</sup>.

Intervention du 8 mars au 30 avril 2018.

Mandataire : ARIA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire.

La campagne 2018 sur le site de Don Bosco a été l'occasion de terminer la fouille des secteurs investigués en 2016 et 2017 et de l'élargir vers l'ouest, entre le restaurant l'Agora et la rue de Loèche. En tout, 26 tombes ont été mises au jour. Parmi celles-ci, 16 ont été attribuées au Moyen Age et 9 à l'âge du Bronze final et au Premier âge du Fer. Ces tombes, par leur architecture, leur orientation, la position des individus et le mobilier qu'elles renferment, ne diffèrent pas de celles qui ont été exhumées précédemment dans cette nécropole. Nous mettrons donc l'accent sur deux éléments particuliers de cette campagne.



Fig. 32. Sion, Don Bosco. Vue en plan de la tombe à crémation T175.

(Photo : © ARIA)

Un grand tumulus, dont certains éléments avaient déjà été observés dans les secteurs investigués en 2017, a été découvert au centre de la nécropole. Composé d'un cercle de dalles et d'un fossé, il mesure 12 m de diamètre. Malheureusement, les trois quarts de ce tumulus ont été détruits lors de la construction de la cour de l'école. La tombe centrale de ce monument (T179) a été mise au jour lors d'un grand décapage à la machine. Partiellement détruite lors de l'excavation de la cour d'école, elle a livré un mobilier métallique qui n'a pas encore été restauré. Les ossements sont très mal conservés et n'ont pas permis de restituer la position de l'individu. Le secteur 6, au nord-est de la zone fouillée, a livré une crémation du Premier âge du Fer (T175). Les ossements brûlés forment un amas circulaire sur le fond concave de la tombe (fig. 32).

Ils ont vraisemblablement été déposés dans un sac calé par quelques dallettes. Le tout reposait dans un coffre de 0.80 m × 0.60 m constitué de dalles verticales et d'une dalle de couverture horizontale. Parmi les ossements, plusieurs éléments de parure ont été découverts, soit un bracelet en bronze de section aplatie, un bracelet en fer de section ronde, quatre perles tubulaires en tôle de bronze et une perle spiralisée en or. Quelques éléments semblent indiquer que les ossements sont ceux d'un individu de moins de quinze ans.

ARIA, Anaïs DEVILLE

## 20. SION, district de Sion

MA+M

Vieille-Ville

Sion, rue de Conthey 4

Coordonnées : CNS 1306, 2°593'951 / 1°120'241.

Altitude : env. 517 m.

Surface étudiée : env. 100 m<sup>2</sup>.

Intervention de décembre 2017 à avril 2018 (en discontinu).

Fouilles effectuées par l'Archéologie cantonale.

Documentation et mobilier archéologiques déposés à l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

Les travaux de rénovation du bâtiment sis à la rue de Conthey 4 à Sion ont fait l'objet d'un suivi archéologique ponctuel avec un à deux archéologues. Ils ont mis en évidence une phase de construction médiévale, suivie de plusieurs réaménagements du bâti. Le volume de la maison urbaine actuelle conserve dans son plan les vestiges de deux anciennes habitations indépendantes (moitiés occidentale et orientale de la partie sud du bâtiment) jointes par une cage d'escalier au nord<sup>44</sup>. Les travaux n'impliquant pas un décrépiage de l'intérieur du bâtiment, aucune étude générale du bâti n'a été réalisée et il reste impossible d'accéder à une compréhension globale du développement des élévations. La chronologie avec le bâtiment mitoyen situé à l'ouest (rue de Conthey 6) n'a pas non plus pu être établie. En revanche, l'étude des fondations de l'édifice situé à l'ouest a mis en évidence des maçonneries qui peuvent être associées à la reconstruction du n° 2 de la rue de Conthey de 1785 à 1787<sup>45</sup>.

<sup>44</sup> D'après les sources, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble ne forme qu'une seule maison.

<sup>45</sup> François-Olivier DUBUIS, Antoine LUGON, « Sion, Inventaire topographique des maisons aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans *Vallesia*, 35 (1980), p. 294-297.

Les investigations se sont concentrées sur la moitié orientale du bâtiment. Cette dernière a en effet été excavée sur près de 3.5 m de profondeur dans la quasi-totalité de sa surface pour créer une nouvelle cave en sous-œuvre (fig. 33).



Fig. 33. Sion, rue de Conthey 4. Décapage machine dans la cave remblayée de la maison orientale. (Photo: © SBMA)

Dans la moitié occidentale de la maison, les observations se sont concentrées sur les excavations pour la mise en place de cuves à une profondeur de près de 2 m au-dessous du sol de la cave. L'ouverture de deux portes dans le mur mitoyen entre les sous-sols, ainsi que celle d'une grande gaine technique dans le mur de l'angle nord-est du secteur oriental, ont permis d'établir la chronologie relative entre les fondations des deux maisons d'origine et d'observer la poursuite des niveaux médiévaux en direction du nord.

Les premiers niveaux observés correspondent à une succession de dépôts alluvionnaires de la Sionne. La découverte d'une monnaie romaine, d'une monnaie indéterminée et d'un demi-lingot de recyclage en plomb permet de proposer une datation de ces dépôts remontant au moins à l'Epoque romaine. Aucun autre vestige de cette période n'a cependant été mis en évidence malgré la présence de l'égout romain des thermes de Saint-Théodule, situé à une dizaine de mètres à l'ouest dans un axe qui se prolonge sous le bâtiment de la rue de Conthey 4. L'égout en question ne présente cependant pas un tracé rectiligne et pourrait passer directement au nord du secteur investigué<sup>46</sup>. De plus, si les aménagements

<sup>46</sup> Lors d'une intervention dans les caves de la rue de l'Eglise 19 en 2014, un tronçon de l'égout romain partant des thermes situés sous l'église de Saint-Théodule avait pu être documenté. Le tracé de ce canal, exploré par un spéléologue en 1989, avait ainsi pu être corrigé. L'égout romain était installé dans des dépôts alluvionnaires proches des niveaux inférieurs observés lors de l'intervention 2018 et aucun autre vestige romain ne pouvait lui être directement associé. Voir Alessandra ANTONINI, Fabien MARET, *Sion, Rue de l'Eglise 19, Intervention archéologique au niveau des caves, Egot d'Epoque romaine*. Rapport d'intervention TERA, Sion, 2014, p. 3-4 et p. 6.

du Moyen Age ont pu totalement détruire des vestiges antérieurs, le bras de la Sionne dans lequel venait se jeter cet égout a aussi pu emporter les niveaux antiques lors d'épisodes de crues.

Les premiers vestiges médiévaux mis en évidence correspondent à une cave trapézoïdale maçonnée dont les dimensions exactes demeurent inconnues (de 4.7 m à plus de 6.4 m de largeur d'est en ouest et de plus de 6 m de longueur). Des fragments de poutres et de planches carbonisés, correspondant à un incendie ayant détruit les niveaux supérieurs du bâtiment, viennent recouvrir le sol de la cave. Ces éléments se rapportent probablement à un plancher, à des parois intérieures et à une porte, cette dernière ayant été mise en évidence par la découverte d'une serrure et de diverses ferrures. Deux datations par le radiocarbone permettent de proposer la mise en place de ces éléments en bois au plus tôt entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>47</sup> (fig. 34). Les incendies ont été nombreux à Sion durant tout le Moyen Age et aucun ne peut être formellement associé aux vestiges mis au jour.



Fig. 34. Sion, rue de Conthey 4. Sol de la première cave de la maison orientale, sur lequel se sont déposés les vestiges d'une superstructure en bois incendiée. (Photo: © SBMA)

Une des particularités de cette première cave est d'être en retrait d'environ 4 m par rapport à la façade actuelle donnant sur la rue de Conthey. Cette situation pourrait s'expliquer dans la perspective d'un tracé viaire quelque peu différent de l'actuel, avec la présence de l'ancien Hôtel de Ville et d'au moins trois maisons dans l'emprise de la rue de Conthey jusqu'à leur démolition au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>.

<sup>47</sup> Poz-107968: 690 ± 60 BP, 1224-1400 cal AD (95.4%); Poz-108108: 725 ± 30 BP, 1225-1380 cal AD (OxCal 4.2.3, Bronk Ramsey 2013).

<sup>48</sup> DUBUIS, LUGON, « Sion, Inventaire topographique des maisons aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », P. VI et p. 283-285.

A la suite de l'incendie, le fond de la cave est remblayé puis le bâtiment est restauré avec des murs qui reprennent ou complètent les élévations. La nouvelle cave possède des dimensions sensiblement similaires à celles de la précédente et un niveau d'occupation s'y dépose. Cet état pourrait correspondre à une cave utilisée du début de l'Époque moderne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La reprise de la façade ainsi que l'aménagement d'une nouvelle cave plus petite et moins profonde en direction de la rue de Conthey s'insèrent probablement entre le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. La nouvelle cave mesure 3 m de largeur par 4.5 m de longueur pour 2 m de profondeur. On y accède par un escalier construit le long du parement intérieur de la façade méridionale du bâtiment. Cette cave subit plusieurs réaménagements avec la création d'un accès vers la rue dans son angle sud-est. Entre le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cette ouverture sera réutilisée pour le passage d'un égout maçonné posé sur des rails de chemin de fer alors que la cave est probablement encore utilisée. Cette dernière est remblayée durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>, puis le bâtiment subira encore plusieurs transformations dans son élévation jusqu'aux travaux de 2017.

Cette intervention permet principalement d'observer l'évolution d'une maison urbaine sédunoise entre le Moyen Age et l'Époque moderne avec son rythme d'incendies, de démolitions et de rénovations. Elle permet également une réflexion sur l'évolution du quartier et le développement de la voirie sédunoise avant les réaménagements contemporains.

Pour les époques antérieures au Moyen Age, les résultats sont maigres mais apportent des éléments pour appréhender la densité d'occupation du cône de déjection et d'activité destructrice de la Sionne.

SBMA, Christophe PANCHARD et Romain ANDENMATTEN

## 21. SION, district de Sion

### Enceinte de la Majorie

MA+M

Coordonnées : CNS 1306, 2'594'089 / 1'120'381.

Altitude : 551 m-558 m.

Surface surveillée : 100 m<sup>2</sup>.

Intervention du 4 septembre au 14 novembre 2018 (en discontinu).

Mandataire : TERA, Sion.

Documentation et mobilier archéologiques déposés provisoirement auprès du mandataire.

Entre les mois de septembre et de novembre, l'intervention archéologique menée lors des travaux de consolidation du mur d'enceinte longeant la Majorie s'est déroulée en plusieurs étapes, effectuées par une à deux personnes.

L'excavation du remblai contenu par le mur d'enceinte a été documentée par des dessins schématiques à partir des coupes de terrain. Le mur d'enceinte a été

<sup>49</sup> Le mur de reconstruction des fondations de la rue de Conthey 2, construit entre 1785 et 1787, sert de paroi orientale à la cave.

<sup>50</sup> D'après nos discussions avec Pierre Alexandre Baud, actuel propriétaire du bâtiment, le père des anciennes propriétaires se souvenait du remblaiement de la cave.

relevé par photogrammétrie. Ce travail a été effectué en s'adaptant au calendrier du piquage du mur. Les résultats de l'analyse de l'enceinte ont été reportés sur le relevé photogrammétrique. Les dernières excavations, qui visaient à atteindre le rocher à la base des murs afin de mesurer le degré de stabilité de ceux-ci, ont été suivies et documentées rapidement par des schémas cotés.

TERA, Marie-Paule GUEX

## 22. SION, district de Sion

NE+BR+HA+HMA+MA+M

Vieille-Ville

Sion, place de Tous-Vents

Coordonnées : CNS 1306, 2'594'108 / 1'120'291.

Altitude : env. 542 m.

Surface étudiée : env. 100 m<sup>2</sup>.

Intervention du 22 juin au 23 août 2018 (en discontinu).

Fouilles effectuées par l'Archéologie cantonale.

Documentation et mobilier archéologiques déposés à l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

Les travaux liés à l'aménagement de la place de Tous-Vents dans le centre historique de la ville de Sion ont permis de mettre au jour des vestiges allant du Néolithique moyen à l'Époque moderne. Les surveillances et les fouilles se sont déroulées en six étapes suivant l'avancement du chantier. L'ouverture de tranchées de canalisation a tout d'abord permis de mettre au jour plusieurs murs de bâtiments différents, motivant une intervention de quatre jours réalisée par l'Archéologie cantonale.

La fouille et l'étude ont permis de mettre en évidence différentes occupations qui ont été divisées en quatre périodes. Les deux plus anciennes phases sont uniquement représentées par quelques fragments de céramiques et des fosses réparties à travers le site. Ces vestiges appartiennent à des niveaux prenant chronologiquement place entre le Néolithique moyen et le début du Haut Moyen Âge<sup>51</sup>, mais, à l'heure actuelle, il reste impossible de détailler l'ensemble de leurs relations chronologiques. En effet, les phases de démolition et de remblaiement des occupations postérieures ont arasé ces niveaux archéologiques, les rendant difficilement corrélables. Ces vestiges sont les témoins d'une fréquentation du site dont la caractérisation reste également limitée au vu de la faible dimension des surfaces explorées.

La troisième période est marquée par la construction et l'aménagement de plusieurs bâtiments qui forment une zone d'habitat fonctionnant avec des niveaux de travail de la chaux. Les datations au radiocarbone effectuées permettent d'attribuer la construction du plus ancien bâtiment observé (*local 1*) au Haut Moyen Âge, dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>52</sup> Ce premier local (*local 1*) vient s'appuyer contre le rocher de Valère, tandis qu'une deuxième zone aménagée, plus difficile à caractériser (*espace 2*), semble prendre place au nord-ouest (fig. 35).

<sup>51</sup> Datations établies grâce à la typologie céramique (Néolithique moyen, âge du Bronze) ainsi qu'à une analyse radiocarbone : Poz-112343 : 2560 ± 30 BP, 805-553 cal BC (95.4%) (Hallstatt C/D) (OxCal 4.2.3, Bronk Ramsey 2013).

<sup>52</sup> Poz-108096 : 1455 ± 30 BP, 555-650 cal AD (95.4%); Poz-106498 : 1375 ± 30 BP, 608-684 cal AD (95.4%) (OxCal 4.2.3, Bronk Ramsey 2013).

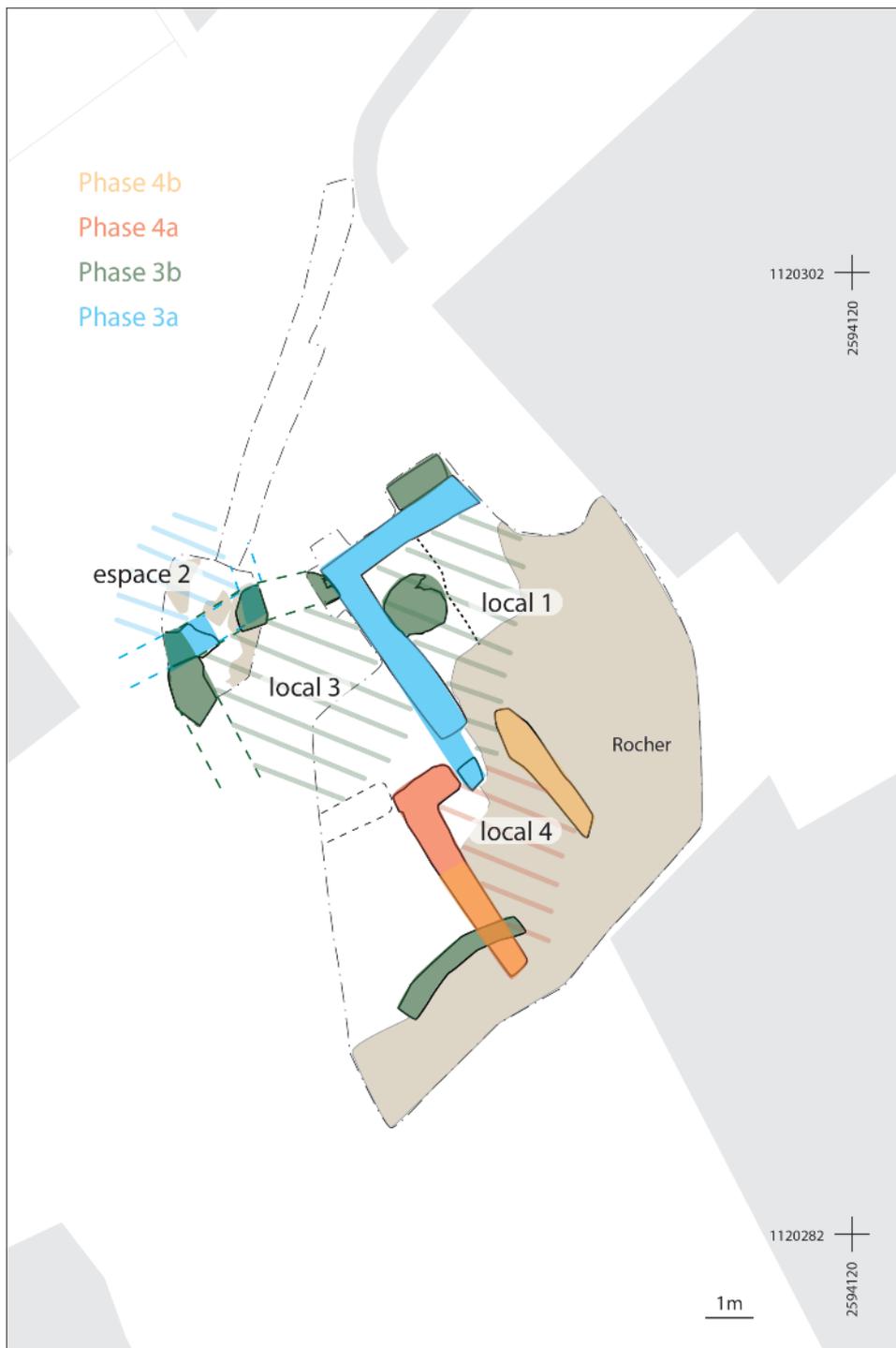


Fig. 35. Sion, ruelle de Tous-Vents. Répartition des quatre bâtiments mis en évidence.

(Plan: © SBMA)

Dans un deuxième temps, un troisième local (*local 3*) est accolé au mur ouest du premier, sans qu'on sache s'il s'agit d'une construction indépendante ou d'un agrandissement du premier bâtiment (fig. 35). L'intérieur d'un seul des édifices a pu être fouillé (*local 1*). Il a notamment livré une vasque en mortier aménagée dans un niveau de sol en terre battue (fig. 36). Pour l'heure, aucun parallèle n'a pu être trouvé. Un niveau d'abandon a pu être mis en évidence dans ce local avant sa destruction par le feu. Parmi les autres locaux, seul celui qui est aménagé à l'ouest (*local 3*) du premier bâtiment (*local 1*) semble également présenter des traces d'incendie.



Fig. 36. Sion, ruelle de Tous-Vents. En haut, le local 1 et le bassin en mortier. En bas à gauche, l'angle du local 4. (Photo: © SBMA)

La dernière période d'occupation est représentée par une cave (*local 4*) postérieure à la mise en place d'un remblai qui scelle la démolition des bâtiments du Haut Moyen Age, mais dont le comblement définitif ne date que de l'Epoque moderne. Il s'agit de la partie inférieure d'un bâtiment appuyé contre le rocher et pour lequel une datation plus précise pourrait être proposée ensuite des études du mobilier et de l'obtention de datations au radiocarbone complémentaires (fig. 37).

Les vestiges des époques pré- et protohistoriques sont difficiles à appréhender en raison des faibles surfaces explorées. Ils peuvent cependant être mis en relation avec les découvertes effectuées sous le théâtre de Valère<sup>53</sup>, directement à l'aval, et

<sup>53</sup> Bertrand DUBUIS, Hans-Jörg LEHNER, « Sion, distr. de Sion, Théâtre de Valère », dans *Vallesia*, 50 (1995), p. 399-400.



Fig. 37. Sion, ruelle de Tous-Vents. Mur du local 4, postérieur à l'occupation du Haut Moyen Age. (Photo: © SBMA)

entre la place Maurice Zermatten et l'Ancien Pénitencier<sup>54</sup>, 150 m à l'amont. Ils permettent ainsi d'étoffer la carte des occupations anciennes des flancs des collines sédunoises.

La découverte la plus significative est le bâtiment du Haut Moyen Age. En effet, les questions en lien avec cette période sont nombreuses. Bien qu'on ne puisse pas dater précisément le transfert du siège épiscopal de Martigny / *Octodurus* à Sion, il semble probable que ce déplacement ait eu lieu dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle. Dès lors, la découverte d'aménagements postérieurs de peu à cette date, à proximité de ce qui est considéré comme le centre du pouvoir épiscopal durant le Moyen Age, est de grand intérêt. Les fondations du théâtre de Valère pourraient dater du premier millénaire, tandis que son élévation remonte au plus tôt au XII<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. Ce bâtiment, ancienne résidence épiscopale, aurait été bordé au sud-est par l'église Saint-Pierre, possible première cathédrale sédunoise. Cet espace pourrait aussi témoigner du souvenir d'un ancien groupe épiscopal dont aurait également fait partie la chapelle de la Sainte-Trinité (sous l'église des Jésuites)<sup>56</sup>. Un mur de terrasse de grandes dimensions, daté du Haut Moyen Age, a été découvert sous les fondations de cette chapelle. Il peut marquer l'une des limites défensives de la ville. Malgré la présence d'un bassin en mortier peint, le manque de matériel ne permet pas d'attribuer une fonction précise au bâti repéré. La qualité et la situation de ce bâtiment ainsi que son développement dès le VII<sup>e</sup> siècle permettent d'ouvrir la question d'un lien avec l'installation du pouvoir épiscopal à Sion.

SBMA, Déborah ROSSELET et Romain ANDENMATTEN

<sup>54</sup> François MARIÉTHOZ, *Rapport d'activité, PZ10, PP11-12, Sion, Place Maurice Zermatten et Parking de l'Ancien Pénitencier, avril 2010-septembre 2012*. Rapport d'activité déposé auprès de l'Archéologie cantonale valaisanne, 2016.

<sup>55</sup> DUBUIS, LEHNER, « Sion, distr. de Sion, Théâtre de Valère ».

<sup>56</sup> François-Olivier DUBUIS, Antoine LUGON, « Sion jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Acquis, questions et perspectives », dans *Vallesia*, 40 (1985), p. 40-43.

**23. VETROZ**, district de Conthey  
Rue du Prieuré

R+M

Coordonnées : CNS 1306, 2°58'7.887 / 1°11'9.435.

Altitude : 495 m.

Surface fouillée : env. 32 m<sup>2</sup>.

Interventions ponctuelles entre le 20 septembre 2018 et le 27 février 2019.

Fouilles effectuées par l'Archéologie cantonale.

Documentation et mobilier archéologiques déposés à l'Archéologie cantonale (Service des bâtiments, monuments et archéologie).

Dans le cadre d'une réfection de canalisations dans le village de Vétroz, une série de surveillances en 12 étapes a été réalisée le long de la rue du Prieuré et de la rue des Vignerons entre septembre 2018 et février 2019.

Lors de l'étape 3, les restes d'un mur en pierres sèches ont été repérés près de l'angle sud-est du carrefour entre la rue du Prieuré et la ruelle Centrale. Cette découverte a motivé une petite intervention menée par une équipe de trois personnes de l'Archéologie cantonale. Le mur, constitué de pierres ébréchées, de boulets et de petites dalles schisteuses de taille inférieure à 40 cm, liés à l'aide de limon argileux jaune-ocre, a pu être observé sur une longueur d'environ 2.30 m. Sa largeur maximale, demeurant difficile à établir, varie entre 30 et 50 cm (fig. 38). Sous la base du mur, une couche de limon argileux brun-noir a livré une monnaie romaine impériale en argent (antoninien), attribuée à une fourchette chronologique comprise entre 260 et 268 après J.-C.<sup>57</sup> Aucun autre mobilier datant



Fig. 38. Vétroz, rue du Prieuré. Mur en pierres sèches de la rue du Prieuré (étape 3) en cours de fouille.  
(Photo : © SBMA)

<sup>57</sup> Détermination : Paul-Emile Mottiez.

n'a pu être prélevé dans la même unité stratigraphique, seuls quelques restes fauniques et de rares fragments de terre cuite architecturale étant observables. Une date par radiocarbone sur un charbon de bois provenant d'un niveau de coluvions antérieur à la construction du mur a révélé un âge beaucoup plus récent qu'attendu, soit un intervalle compris entre la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle et la fin du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>58</sup>.

Toujours dans la rue du Prieuré et en amont du mur en pierres sèches, la surveillance de l'étape 4 a également permis d'observer un ancien niveau de sol contenant des nodules de charbons de bois, des fragments de céramique, d'enduit mural et de terre cuite architecturale, l'ensemble recouvrant deux fosses de fonction et d'âge indéterminés. Dans la partie aval de la stratigraphie, le niveau de sol atteignait 30 cm d'épaisseur et contenait des restes de démolition plus imposants, dont plusieurs gros fragments de *tegulae*. Ce niveau a livré une date par radiocarbone encore plus récente que celle qui a été obtenue à la base de la séquence de l'étape 3, soit un intervalle calibré peu précis, compris entre le début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle et le milieu du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>59</sup>.

Sur la quasi-totalité de la longueur de la rue du Prieuré, plusieurs tronçons d'un canal en pierres maçonnées ont été mis au jour. Dans la plupart des cas, un seul mur était conservé, la plus longue section observée s'étendant sur plus d'une trentaine de mètres dans la partie amont de la rue du Prieuré. En revanche, une portion de canal d'environ 2.5 m présentait une conservation complète de deux murs de 30 cm de large (fig. 39) et de dalles de couverture. Le fond du canal était constitué de galets ou petits blocs d'aspect hétérogène, majoritairement



Fig. 39. Vétroz, rue du Prieuré. Portion de mur de la canalisation moderne, dont des tronçons ont été observés sur presque toute la longueur de la rue du Prieuré. (Photo: © SBMA)

<sup>58</sup> Poz-112688: 285 ± 40 BP, 1484-1797 cal AD (95.4%) (OxCal 4.3, Bronk Ramsey 2019).

<sup>59</sup> Poz-112682: 255 ± 30 BP, 1521-1941 cal AD (95.4%) (OxCal 4.3, Bronk Ramsey 2019).

disposés de chant. Dans les alluvions comblant le fond du canal ont été prélevés des fragments de verre et de céramique du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'une douille de dimensions correspondant à celles de la munition GP11 de l'armée suisse, mise en service en 1912. L'ensemble de ces données indique la présence d'un système d'égouts moderne, probablement construit au XIX<sup>e</sup> siècle et fonctionnant encore pendant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, la surveillance des tranchées opérées le long de la rue des Vignerons a également permis de documenter un reste de pavage isolé ainsi qu'une portion de mur, tous deux malheureusement indatables.

Les éléments observés le long des canalisations de la rue du Prieuré indiquent la présence proche d'un établissement romain remontant au plus tard à la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère et ayant subi un ou plusieurs épisodes de démolition et de remaniement, dont les derniers sont intervenus après le début du XVI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le mur en pierres sèches, postérieur à ces démolitions, peut être considéré comme un élément de bâtiment relativement récent, peut-être une grange.

Malgré les remaniements modernes constatés, la monnaie en argent et les restes d'éléments architecturaux apportent un éclairage nouveau sur l'occupation du territoire de Vétroz pendant la période romaine, représentée dans la commune jusqu'ici essentiellement par quelques sépultures et trouvailles isolées. L'éventuelle relation entre les découvertes de la rue du Prieuré et les vestiges romains de la commune voisine de Conthey, notamment la *villa rustica* et la nécropole trouvées au lieu-dit «En Bailloz» à Plan-Conthey au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>60, 61, 62</sup>, constitue désormais une problématique à considérer lors des prochaines observations dans cette zone.

<sup>60</sup> «Die La Tène-Zeit», dans *ASSPA*, 1 (1908), p. 56; *Ibidem*, «Die Römerzeit», p. 89; *Ibidem*, «Frühgermanische Periode», p. 107.

<sup>61</sup> «Die Anfänge des Mittelalters», dans *ASSPA*, 13 (1921), p. 97-98, pl. XV.

<sup>62</sup> WIBLÉ (dir.) *et al.*, *Vallis Poenina, Le Valais à l'Epoque romaine*.

SBMA, Sylvain OZAINNE

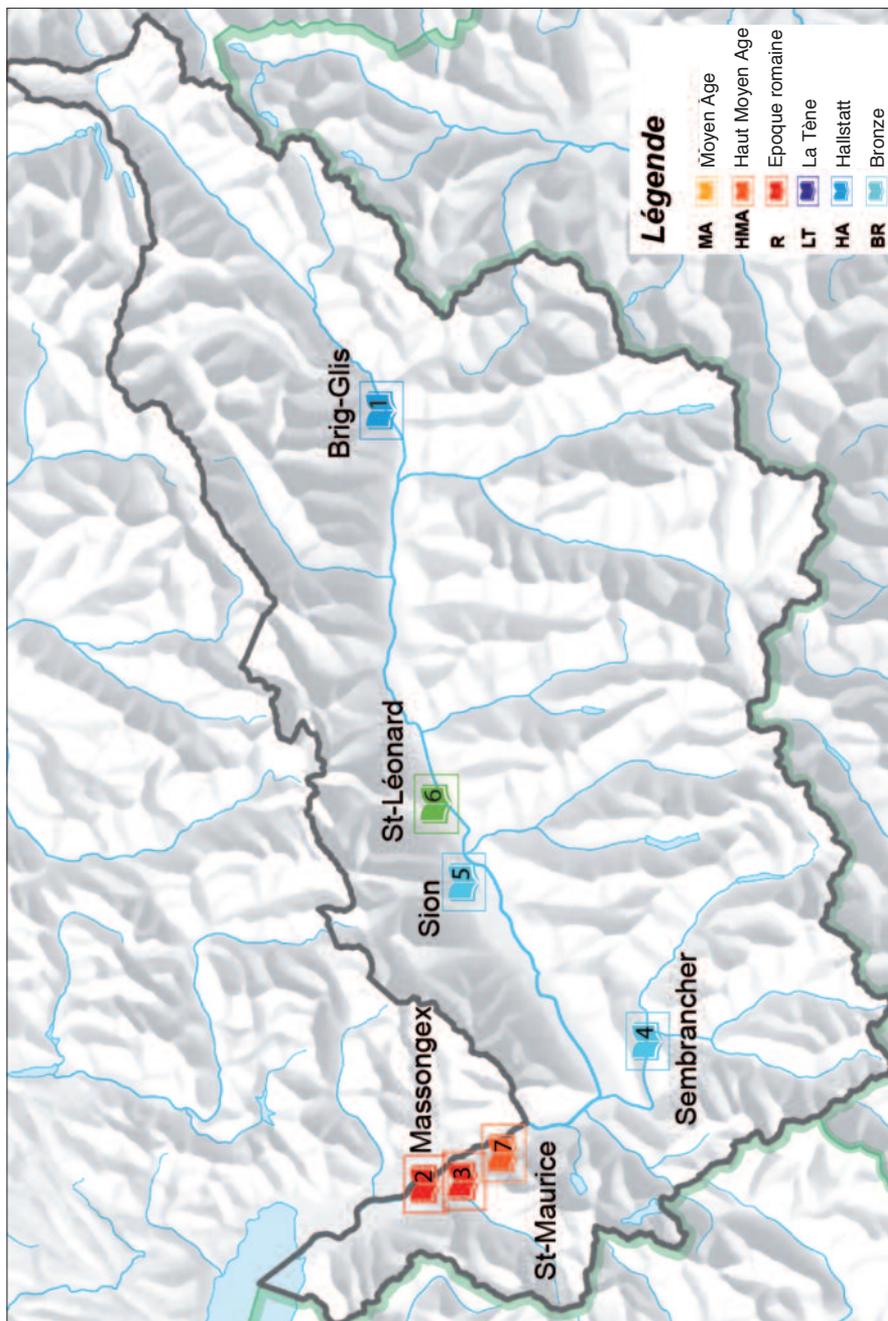


Fig. 40. Situation des chantiers étudiés en 2018.

(Dessin : © SBMA)

<sup>63</sup> Les rapports d'intervention archéologique peuvent être consultés sur demande au Service des bâtiments, monuments et archéologie et seront disponibles d'ici à 2020 sur le site Internet de l'Archéologie cantonale.

## Les études archéologiques réalisées en 2018<sup>63</sup>

1. BRIGUE-GLIS, district de Brigue NE+BR+HA+LT+R+HMA+MA+M  
Gamsen – Waldmatte, Breitenweg et Bildacker

Coordonnées : CNS 1289, 2'640'437 / 1'128'296.

Altitude : env. 670 m.

Intervention de 1987 à 1999.

Mandataires : ARIA et TERA, Sion.

## Sites protohistoriques de Gamsen, Brigue-Glis / Waldmatte, Breitenweg et Bildacker – Travaux d'étude et de publication en 2018

### Introduction

Découvert en 1987 près de la ville de Brigue, le gisement de Gamsen est reconnu pour la richesse des informations et du mobilier qu'il a livrés, grâce à des recherches de grande ampleur et à une conservation remarquable des vestiges. Pour la première fois, il est possible d'étudier, à grande échelle, les conditions de vie, l'organisation villageoise, la culture et l'histoire d'une petite communauté montagnarde installée au même endroit pendant deux millénaires, du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusque vers l'an mille<sup>64</sup>.

Les travaux réalisés en 2018 par les équipes en charge de l'étude ont amené à la parution de nouveaux volumes dans la série *L'habitat alpin de Gamsen* : *Gamsen* 4, consacré à l'étude de la faune, et *Gamsen* 6 (6a et 6b), concernant l'étude des agglomérations d'époque historique (voir *infra*). Ces ouvrages complètent les publications déjà parues en 2014, soit les volumes *Gamsen* 1 et *Gamsen* 2<sup>65</sup>. Parallèlement, les études sur l'ensemble du mobilier et sur les agglomérations protohistoriques se sont poursuivies ; elles feront l'objet des quatre derniers opus de la série, respectivement *Gamsen* 3A-3B et *Gamsen* 5A-5B.

### Volume Gamsen 4 : étude de la faune (de l'âge du Fer jusqu'au Haut Moyen Age)

L'ouvrage présente les résultats de l'étude archéozoologique réalisée par Nicole Reynaud Savioz sur les ossements animaux provenant des niveaux d'occupation de l'âge du Fer<sup>66</sup> ; le travail intègre également les principaux résultats de l'étude de la faune des époques historiques, conduite par l'archéozoologue Claude Olive<sup>†67</sup>.

<sup>64</sup> « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2017 [Brigue-Glis] », dans *Vallesia*, 72 (2017), p. 476-478.

<sup>65</sup> Alain BENKERT *et al.*, « L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 1. Cadre des recherches archéologiques et chronologie des occupations », dans *Cahiers d'archéologie romande*, 153 (2014) (*Archaeologia Vallesiana*, 11) ; Bernard MOULIN, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 2. Le contexte géologique. Histoire sédimentaire d'un Piémont intra-alpin, du Tardiglaciaire à l'Actuel*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 154 (2014) (*Archaeologia Vallesiana*, 12).

<sup>66</sup> Nicole REYNAUD SAVIOZ, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 4. Etude de la faune*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 170 (2018) (*Archaeologia Vallesiana*, 13).

<sup>67</sup> Claude OLIVE, « L'élevage, la chasse : alimentation carnée des habitants de Gamsen-Waldmatte (Brigue-Glis, VS) entre le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et l'Epoque moderne », dans Olivier PACCOLAT (coord.), *Gamsen, époque historique. Volume 2 : sciences naturelles et analyses spécialisées*. Rapport final, Sion, 2004.

Après une introduction sur les méthodes de l'étude, le chapitre II présente les ensembles de faune de chaque période d'occupation de Gamsen. La description physique des animaux fait l'objet du chapitre III. Les chapitres IV et V sont consacrés à l'exploitation des animaux domestiques et sauvages, ainsi qu'aux pratiques d'élevage, de chasse, de pêche et de consommation mises en évidence par l'analyse archéozoologique des restes. Les pathologies osseuses et dentaires constatées sont commentées au chapitre VI. Le chapitre VII s'interroge sur les liens symboliques et affectifs unissant les hommes et les animaux, notamment matérialisés à Gamsen par le dépôt d'un chien et d'un porc au Second âge du Fer. La synthèse finale met en avant l'originalité et l'importance du site de Gamsen pour la connaissance encore bien lacunaire que nous avons des différents modes d'élevage et d'exploitation animale mis en place par les communautés agropastorales alpines selon les régions et les époques.

### ***Volumes Gamsen 5A et 5B : étude des agglomérations protohistoriques – architecture, organisation et évolution***

L'habitat protohistorique de Gamsen est connu au travers des quelque 18 000 m<sup>2</sup> de terrain explorés sur les trois sites de Waldmatte, Breitenweg et Bildacker. La documentation est considérable, puisqu'elle comprend plus de 15 000 structures et couches identifiées, et 25 000 restes d'artefacts récoltés. L'analyse chronostratigraphique qui a suivi les fouilles a permis de réunir ces éléments au sein de 20 phases d'occupation à Waldmatte, 15 à Breitenweg et 5 à Bildacker, ces phases elles-mêmes étant regroupées en 7 périodes d'habitat<sup>68</sup>.

La première période correspond aux traces d'un petit établissement de l'âge du Bronze à Bildacker, fondé entre 1300 et 900 avant notre ère (période BZ). Ce n'est toutefois qu'après 800 avant J.-C., au début de l'âge du Fer, qu'une nouvelle communauté s'installe durablement sur le coteau de Gamsen. Dès lors, des établissements villageois ou plus petits (hameaux, écarts) sont édifiés à maintes reprises sur l'ensemble des trois sites. Les périodes FER1 à FER6 qui se succèdent couvrent tout l'âge du Fer, soit au moins sept siècles. Le passage du Premier âge du Fer (FER1 à FER3) au Second (FER4 à FER6), au v<sup>e</sup> siècle avant notre ère, marque un tournant dans l'évolution de l'habitat : on note une augmentation de la taille des agglomérations et leur fixation sur le site de Waldmatte. L'évolution de l'habitat se prolonge ensuite sans rupture à l'Époque romaine<sup>69</sup>.

Dans la continuité du volume *Gamsen 1*, l'étude des structures en cours a débuté en automne 2017 et vise à préciser l'architecture et la fonction des maisons, ainsi que l'organisation spatiale des agglomérations pour chacune des phases d'occupation mises en évidence. Un catalogue complet des phases protohistoriques de Gamsen et des bâtiments qui les composent est prévu (volume 5B).

Les premiers travaux en 2018 ont concerné la dernière phase d'occupation de l'âge du Fer, datée de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (BW-20, La Tène D2). Cette phase de transition entre la Protohistoire et l'Époque romaine est en effet intégrée

<sup>68</sup> Voir le volume *Gamsen 1*, cité en note 65.

<sup>69</sup> Olivier PACCOLAT, Jean-Christophe MORET, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse)*. 6a. *Les agglomérations d'époque historique*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 171 (2018) (Archaeologia Vallesiana, 14). *IDEM*, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse)*. 6b. *Analyse des structures (époque historique)*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 172 (2018) (Archaeologia Vallesiana, 15).

à chacune des monographies consacrées à l'habitat de Gamsen, dont elle assure la liaison. Un plan général de la phase BW-20 a été réalisé en commun par ARIA et TERA, sur la base des données de fouille élaborées par chaque équipe. Dans le prolongement, l'analyse des agglomérations du Second âge du Fer s'est poursuivie (phases BW-14 à BW-19), en incluant systématiquement les informations provenant des secteurs fouillés et documentés par TERA. La suite de l'étude des agglomérations et du catalogue des structures est prévue en 2019.

ARIA, Claire EPINEY-NICOUD, Nicole REYNAUD SAVIOZ et Alain BENKERT

## 2. MASSONGEX, district de Saint-Maurice

R+HMA+M

Massongex - *Tarnaiæ*

Elaboration des fouilles de 1985

Coordonnées : CNS 1304, 2°565'245 / 1°121'230.

Altitude : env. 398 m.

Chantier MX85 : immeuble locatif, parcelle 21.

Intervention d'août à octobre 1985.

Surface fouillée : env. 300 m<sup>2</sup>.

Direction : Office des recherches archéologiques, Martigny (François Wiblé).

A l'occasion de la reprise de l'étude des anciens chantiers archéologiques de Massongex, un mandat a été accordé au bureau TERA pour l'élaboration des données des fouilles de 1985 qui se sont déroulées dans la périphérie ouest du village de Massongex (fig. 41).

Bien qu'elle soit peu spectaculaire quant aux vestiges archéologiques, l'intervention de 1985 apporte des données intéressantes sur l'urbanisme de l'agglomération antique de Massongex. Six principales phases d'occupation ont été définies : quatre d'Époque romaine (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles), une du Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) et la dernière d'Époque moderne (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles).

Les deux premières phases (phases 1 et 2), comprises dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., attestent d'une occupation précoce de la partie ouest de l'agglomération, à l'instar de la parcelle voisine explorée en 2014 (MX14). Contemporaines des thermes découverts sous la place de l'église (MX98) et distantes de plus de 150 m de ceux-ci, elles témoignent ainsi d'une extension relativement importante du tissu urbain à l'époque julio-claudienne.

Dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, des murs en maçonnerie sont érigés. Il s'agit dans un premier temps (phase 3) d'un corps de bâtiment dont seul l'angle sud-ouest est connu. Au début du II<sup>e</sup> siècle (phase 4), une aile de bâtiment comprenant au moins 3 locaux est disposée le long de la façade sud de l'édifice primitif. Une clôture ou une autre aile de bâtiment est peut-être également aménagée sur le côté ouest. Ces aménagements témoignent d'une reconstruction de l'agglomération de Massongex après un incendie qui affecte la plupart des quartiers de la ville vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle<sup>70</sup>. Les nouveaux bâtiments sont toujours orientés sur l'artère principale est-ouest (MX88) mais à une certaine distance de cette dernière. Leur insertion dans le réseau viaire n'est pas connue.

<sup>70</sup> Ces traces d'incendie, datées du milieu du I<sup>er</sup> siècle environ, ont notamment été observées sur les chantiers de La Loénaz (MX86-87), de la salle polyvalente (MX93), des thermes (MX98), de La Loénaz B et C (MX07-08) et de l'immeuble Rappaz (MX14).



Fig. 41. Massongex, *Tarnaiæ*. Plan de l'agglomération antique de Massongex.

(Dessin : © SBMA et TERA)

Les constructions, sans doute à fonction économique d'après la qualité des murs et des sols et l'absence de structures et d'équipements domestiques (hypocauste, foyer, silo), vont perdurer jusqu'au III<sup>e</sup> siècle. Contrairement à certains autres quartiers de l'agglomération (MX93, MX08), aucune occupation du IV<sup>e</sup> siècle n'est attestée ici.

Comme beaucoup d'autres secteurs de l'agglomération antique de Massongex, les ruines ont servi à abriter des sépultures à inhumation au cours du Haut Moyen Age et du Moyen Age, en l'occurrence cinq sépultures : trois adultes et deux enfants (phase 5). L'architecture identique des tombes d'adulte, caractérisée par un entourage constitué de murets maçonnés, indique la présence d'une petite nécropole familiale établie sur une courte période. Ce groupe paraît être l'un des plus récents mis au jour à Massongex, puisque l'une des tombes est datée par <sup>14</sup>C des XI-XII<sup>e</sup> siècles après J.-C.

Les excavations récentes qui ont fortement affecté la parcelle (phase 6) témoignent des activités agricoles et artisanales de la partie ouest du village de Massongex au cours des derniers siècles, à l'instar des fouilles de 2014 (MX14).

TERA, Fabien MARET, Olivier PACCOLAT

**3. MASSONGEX, district de Saint-Maurice****R+HMA+M**Massongex - *Tarnaiæ*

Elaboration des fouilles de 1993

Coordonnées : CNS 1304, 2°565'300 / 2°121'375.

Altitude : 400 m.

Chantier MX93 : salle polyvalente.

Interventions de juin à novembre 1993 et de mars à mai 1994.

Surface fouillée : env. 1500 m<sup>2</sup>.

Direction : Office des recherches archéologiques, Martigny.

A la suite des mandats accordés par l'Archéologie cantonale au bureau TERA Sàrl, afin de reprendre les données issues des anciennes fouilles archéologiques qui se sont déroulées à Massongex depuis les années 1980, un nouveau mandat a été délivré pour l'étude des fouilles de 1993 et 1994 à l'emplacement de la salle polyvalente (fig. 41 : Mx85). Un nouveau modèle chronostratigraphique a été établi. L'étude du mobilier céramique a été réalisée par Marc-André Haldimann.

Douze phases ont été identifiées, allant de la fin de l'âge du Fer jusqu'à aujourd'hui. D'éventuelles traces d'instruments aratoires constituent l'occupation la plus ancienne qui ait été observée (Second âge du Fer ?). Une berge empierrée, aménagée vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, pourrait être liée au développement d'un port fluvial. Du début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère jusqu'au Bas-Empire, l'évolution des bâtiments appartenant à l'un des quartiers de l'agglomération romaine de Massongex, l'antique *Tarnaiæ*, constitue la principale occupation. Les bâtiments sont occupés jusque dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, avant d'être abandonnés.

TERA, Fabien MARET, Olivier PACCOLAT

**4. SAINT-LEONARD, district de Sierre****NE**

Saint-Léonard, carrière MTA

Coordonnées : CNS 1286, 2°599'550 / 1°122'860.

Altitude : env. 568 m.

Date des fouilles : de 2003 à 2006.

Mandataire : ARIA, Sion.

**Etude céramique (deuxième année)**

Depuis les travaux de Marc-Rodophe Sauter entre 1956 et 1962, les fouilles dirigées par François Mariéthoz sur le site de Grand Pré / carrière MTA entre 2003 et 2006 ont constitué la première intervention sur le site éponyme du style céramique richement décoré, caractéristique du Valais central dans le courant du IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. Insuffisamment documentées par les mobiliers des premières fouilles souvent dépourvues de contexte stratigraphique solide, les composantes stylistiques et la chronologie du Saint-Léonard méritaient d'être précisées à la faveur des ensembles importants de vestiges céramiques recueillis de 2003 à 2006 dans un contexte d'habitat dense.

Après plusieurs sessions de remontages effectuées antérieurement et une première intervention de trois mois en 2017, l'étude du mobilier céramique a été

poursuivie en 2018 pendant la même durée. Un premier mois a été consacré à l'achèvement des dessins d'ébauches et à l'intégration des résultats dans la chronostratigraphie réalisée par Gabriele Giozza. Les nombreux remontages céramiques viennent conforter le phasage issu des données de terrain et permettent de lever un certain nombre d'incertitudes dans les corrélations entre structures en creux et niveaux horizontaux. Un deuxième mois a permis de saisir les descriptions typologiques et techniques des récipients et des éléments isolés retenus pour l'étude. Enfin, au cours du dernier mois, la mise au net des ébauches a été largement engagée.

La troisième et dernière tranche de cette étude, prévue au printemps 2019, devrait permettre de finaliser l'analyse de ce corpus particulièrement important pour la compréhension des évolutions culturelles au Néolithique en Valais central. Fondés uniquement sur les récipients les mieux conservés qui regroupent de nombreux remontages permettant d'en assurer l'insertion stratigraphique, les premiers résultats montrent que toute la durée du Néolithique moyen valaisan est représentée, depuis le milieu du V<sup>e</sup> millénaire jusqu'à la transition avec le Néolithique final. Dix ensembles successifs peuvent être individualisés, représentant au moins quatre grandes phases chronoculturelles : Proto-Cortaillod à influences VBQ, Néolithique moyen indéterminé, Petit-Chasseur et Saint-Léonard.

ARIA, Pierre-Jérôme REY

## 5. SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice Saint-Maurice, église du Parvis

HMA+MA+M

Coordonnées : CNS 1304, 2°56'452 / 1°118'798.

Altitude : 413.30 m - 415.80 m.

Chantier : avenue d'Agaune, place du Parvis (AA12, AA13).

Interventions du 8 octobre au 5 novembre 2012 et du 20 juin au 19 août 2013.

Surface fouillée : env. 220 m<sup>2</sup>.

Direction : TERA, Sion.

En 2018, le bureau TERA s'est vu attribuer un mandat pour l'élaboration des données recueillies lors des fouilles effectuées dans le secteur nord de l'avenue d'Agaune, au cours de la campagne de réfection de celle-ci en 2012 et 2013. La zone concernée s'étend du parvis actuel de la basilique jusqu'au rond-point formant l'entrée nord de l'avenue. Les vestiges documentés sous le parvis ont été dégagés en surface ; les autres sont apparus ponctuellement dans des tranchées de conduites ou des fosses pour l'installation de silos à ordures.

Érigée sur des vestiges plus anciens (époque 1), l'*église du Parvis* a été partiellement touchée par les fouilles de 1974, puis recoupée en 2006. Son existence a été définitivement confirmée lors des investigations de 2012.

Cet édifice est bâti quasiment dans l'axe des églises du Martolet, mais implanté à une altitude inférieure de quelques mètres. Deux églises ont ainsi coexisté dans le complexe monastique mis en place par le roi Sigismond en 515. L'église du Martolet, plus élevée et plus visible, était l'église martyrielle, aboutissement des pèlerinages dédiés aux martyrs de la légion thébaine. L'*église du Parvis* était l'église funéraire, où, semble-t-il, des rois étaient inhumés (fig. 42).

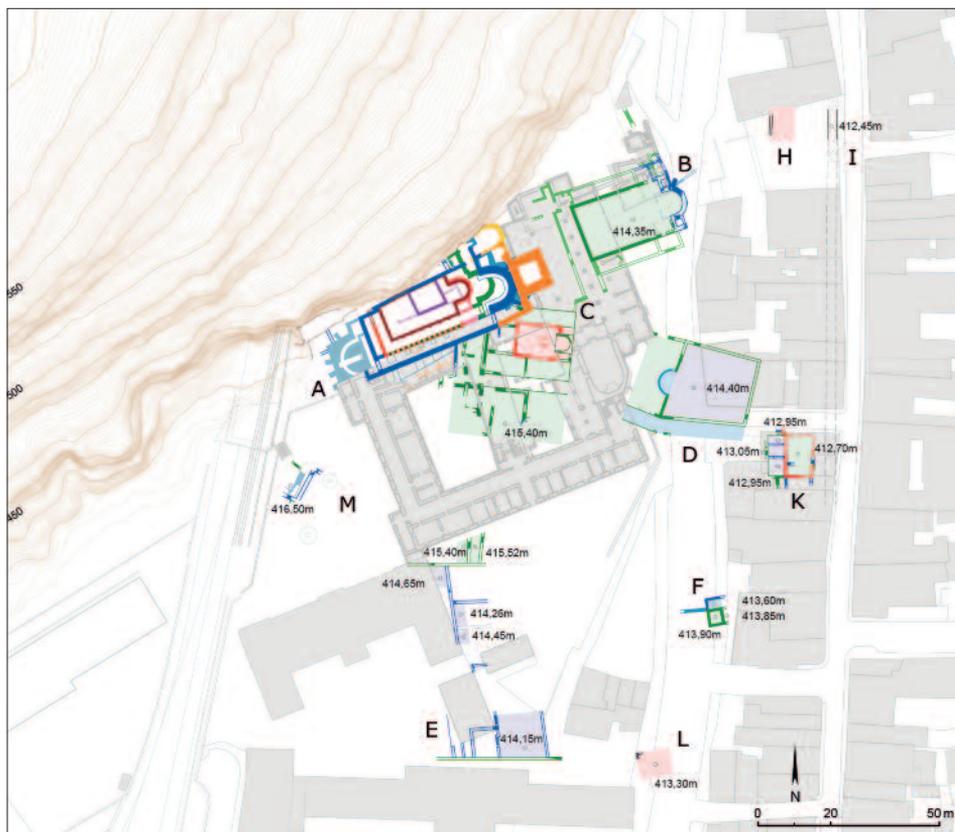


Fig. 42. Saint-Maurice, église du Parvis. Plan général du complexe monastique. B : l'église du Parvis. (Plan : © TERA)

Trois périodes d'utilisation se distinguent dans ce bâtiment, attribuées aux trois époques déterminées lors de l'étude du Martolet (Epoques 2, 3, 4). La première (Epoque 2) voit la construction (phase 2a) d'une église dont le chevet absidial n'a pas été repéré, disparu ou inscrit dans son périmètre rectangulaire. Des annexes funéraires sont aménagées contre les façades nord et sud (phase 2b). Peu de sols de cette époque ont été mis en évidence. Les tombes de cette époque qui ont pu être documentées appartiennent à la phase d'utilisation de l'édifice (phase 2c). Elles ont été aménagées par groupes de type *formae* implantés le long des parois. Toutes sont d'orientation est-ouest. Elles sont construites en maçonnerie et dalles de pierre ou de terre cuite. Aucune de celles qui ont fait l'objet d'une fouille ne contenait de squelette en place ; elles étaient perturbées par des aménagements plus récents lors desquels les squelettes ont été réduits<sup>71</sup>. Quelques-unes ont été réutilisées tardivement (fig. 43). L'analyse d'un ossement retrouvé sous une réduction dans l'une des tombes perturbées a fourni une date assez précoce au VII<sup>e</sup> siècle, permettant un calage chronologique de cette église rectangulaire. Celle-ci semble bien avoir fait partie du programme architectural mis en place par Sigismond.

<sup>71</sup> Les tombes perturbées ont fait l'objet d'une investigation ; les autres, intactes, n'ont pas été démontées.



Fig. 43. Saint-Maurice, église du Parvis. Façade sud de l'église, restes du coffre sous l'*arcosolium* (au fond) et tombes de l'Epoque 2 (au premier plan). Vue de l'est. (Photo: © TERA)

Lors de la deuxième phase d'utilisation (Epoque 3), l'église est monumentalisée. Un nouveau chevet, polygonal à l'extérieur et circulaire à l'intérieur, est construit à l'emplacement de l'ancien chevet ou contre l'ancienne façade orientale. Deux contreforts ont été repérés contre les faces extérieures de l'abside. Le contour de ce nouveau chœur rappelle celui de l'église du Martolet construite vers

la fin du VI<sup>e</sup> siècle (bleu foncé). En même temps que l'ajout du chœur, des sols en mortier peints en rouge sont aménagés probablement sur toute la surface de l'édifice. Les tombes implantées par la suite sont creusées dans le sol, qui sera sans cesse réparé à l'aplomb de ces tombes. Certaines sépultures isolées sont construites en maçonnerie. Souvent, des coffres plus anciens sont réutilisés, les ossements précédents étant réduits. Ainsi, les couvercles de ces sépultures ont été modifiés avant d'être recouverts par une nouvelle chape de sol. La majorité des sépultures a une orientation ouest-est similaire; quelques-unes sont disposées selon un axe nord-sud. Deux tombes sous *arcosolium* sont installées symétriquement l'une à l'autre dans le bas des parois nord et sud de la nef, juste avant le chancel. Une troisième est présumée dans la paroi sud près de l'épaule, tandis qu'une quatrième, peinte, qui a été repérée par Louis Blondel en 1949 dans la paroi nord de l'annexe nord, pourrait dater de la même époque.

La troisième époque d'utilisation (Epoque 4) reflète une légère baisse de prestige du site. Les niveaux de marche sont exhaussés de 0.40 m - 0.50 m par des remblais de terre. Une *solea* (espace réservé) est créée face au chœur (fig. 44). Ses maçonneries, bien qu'épaisses, sont de qualité plutôt mauvaise. Son sol en mortier est peint en rouge, à l'image de celui de l'époque précédente au-dessus duquel il est aménagé. Sa surface, mal lissée, se délite facilement. Les tombes datées au radiocarbone (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles <sup>14</sup>C) sont en pleine terre et enfouies à l'extérieur de la *solea* et du chœur. A la fin de cette époque (phase 4b), la *solea* est équipée d'un plancher. Les solives du châssis sont soutenues par des pierres régulièrement disposées et scellées par des boudins de mortier sur la chape de sol. Il semble que les



Fig. 44. Saint-Maurice, église du Parvis. *Solea* de l'église, Epoque 4. Vue de l'est.

(Photo : © TERA)

annexes nord et sud disparaissent, tandis que des bâtiments résidentiels ou artisanaux sont construits au nord contre la façade nord et le chevet. Ceux-ci présentent des orientations différentes des axes de l'église. La datation au radiocarbone des cendres de leur foyer les situe entre les X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

La fin de l'occupation de l'église est brutale, car celle-ci est détruite par un violent incendie. Des planches carbonisées de la *solea* ont été retrouvées. Les datations au radiocarbone indiquent que le sinistre a eu lieu autour des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Des événements historiques pourraient être rapprochés de cette destruction (incursions sarrasines).

A l'époque romane (Epoque 5), l'endroit change d'aspect. Après la disparition des ruines de l'église, une clôture massive est construite, axée sur le clocher. Ses fondations percent les substructions enfouies de l'ancienne église (fig. 45). Cette clôture délimite un parvis rectangulaire conduisant vers l'escalier monumental du nouveau clocher-porche de l'église du Martolet. A peu de distance de la façade orientale du parvis, le piédroit d'un probable portail d'entrée a été localisé. Il se trouve à l'extrémité ouest d'un mur aux caractéristiques identiques à celui de la clôture. Il est aligné sur la façade nord du clocher et parallèle à la façade nord du parvis. Ce mur appartient vraisemblablement à une construction contemporaine, associée au parvis. Un grand nombre de tombes en pleine terre, certaines ayant peut-être un contenant en bois, ont été implantées à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclos. Leur profondeur d'enfouissement indique que le niveau de marche du parvis n'était guère différent de l'actuel, avec une pente également similaire vers le sud. Les murs sud et est du parvis sont restés apparents jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.



Fig. 45. Saint-Maurice, église du Parvis. Angle sud-est du parvis roman, Epoque 5. Vue du nord-ouest.  
(Photo: © TERA)



Fig. 46. Saint-Maurice, église du Parvis. Seuil de la porte de la cave de la maison de ville, Epoque 6. Vue du nord. (Photo : © TERA)

A une époque indéterminée, un bâtiment carré (8.50 m de côté) est construit sur l'angle nord-est du parvis. Ce bâtiment est probablement représenté sur l'illustration de Mérian par la tour couverte d'un toit à pan unique, désignée comme « Banque » (c'est-à-dire, le « banc » des accusés, autrement dit, le tribunal). Une partie de ce bâtiment, composé partiellement par des murs du parvis roman,

subsiste dans les parois de l'angle sud-ouest actuel de la Maison Panisset. Ces différentes maçonneries sont perceptibles dans l'aspect irrégulier de la façade sud de ce bâtiment.

Contre la façade orientale du parvis roman, les restes d'une cave ont été retrouvés. Celle-ci a une forme trapézoïdale (de 7 m de côté en moyenne). La porte d'entrée de la cave et un saut-de-loup sont conservés (fig. 44). Le niveau de circulation extérieur à la cave était situé un peu plus bas que celui du parvis roman. Quant au niveau de marche intérieur, en terre piétinée, il se situe 0.70 m - 0.80 m plus bas. La forme et l'emplacement de cette cave se rapportent au bâtiment illustré par Mérian sous le nom de « maison de ville ».

Le tribunal et la maison de ville ayant été détruits par l'incendie de 1693, seule la clôture romane a subsisté, ainsi que le cimetière qui se développe dans la pente montant au nord. Après l'incendie, le terrain a été arasé, nivelé, et la ville a été reconstruite, prenant ainsi son aspect actuel. Une rue a remplacé l'ancienne maison de ville; la Maison Panisset a été construite en assimilant ce qui restait des murs du tribunal. Dans le remblai de l'ancienne cave, aucun niveau se rapportant à l'incendie n'a été retrouvé.

TERA, Marie-Paule GUEX

**6. SEMBRANCHER, district d'Entremont**  
Crettaz-Polet, immeubles La Gravenne 1 à 3.

NE+BR+HA+LT

Coordonnées : CNS 1325, 2'577'296 / 1'102'921.

Altitude : env. 714 m.

Dates des fouilles : 2014 et 2015.

Mandataire : ARIA, Sion.

**Suite de l'élaboration chronostratigraphique des séquences de Sembrancher / Crettaz-Polet (fouilles des années 2014 et 2015, immeubles La Gravenne 1 à 3)**

La révision et la mise en forme définitive des données chronostratigraphiques recueillies lors des deux campagnes de fouille réalisées en 2014 et 2015, presque achevées à la fin de l'année 2017, ont été suspendues durant l'année 2018.

Ce délai a permis l'étude d'un corpus de mobilier céramique de l'âge du Bronze par Manuel Andreggen, dans le cadre de son travail de master (Université de Berne, professeur Albert Hafner et supervision par Mireille David-Elbiali, Université de Genève). En voie d'achèvement, cette étude porte sur les restes de récipients provenant de 6 niveaux archéologiques distincts, datés par radiocarbone de la période comprise entre 1600 et 1200 avant J.-C.

ARIA, Alain BENKERT

## 7. SION, district de Sion

NE+BR+HA+LT+R+HMA

Platta, Institut « Don Bosco »

Coordonnées : CNS 1306, 2°59'080 / 1°12'0690.

Altitude : env. 540 m.

Mandataire : ARIA, Sion.

### **Etude anthropologique des tombes de la nécropole du Bronze final et du Premier âge du Fer**

En 2018, l'étude anthropologique de base des individus du Premier âge du Fer découverts dans la nécropole de Don Bosco s'est poursuivie par l'examen de 30 nouveaux individus. Pour chacun d'eux, nous avons déterminé un profil biologique en estimant l'âge, le sexe et la stature et nous avons établi un état sanitaire en listant les pathologies dentaires et osseuses.

Ils viennent s'ajouter au corpus existant de 96 individus. L'étude de base s'achèvera en 2019 par l'analyse de 19 individus supplémentaires.

ARIA, Anaïs DEVILLE

### **Les activités de médiation en 2018**

#### *Visites commentées de chantiers archéologiques*

##### *Sion, Don Bosco*

Chaque mercredi, du 10 octobre au 12 décembre 2018, visites du chantier de fouilles ouvertes au public.

17 septembre 2018 : visite du personnel du Service des bâtiments, monuments et archéologie de l'Etat du Valais.

27 septembre 2018 : visite du personnel des Musées cantonaux.

2 octobre 2018 : visite du Conseil communal de la Ville de Sion.

16 octobre 2018 : visite du Conseil général de la Ville de Sion.

19 novembre 2018 : visite de la Bourgeoisie de la Ville de Sion.

6 décembre 2018 : visite de l'Office fédéral des routes (OFROU) et de l'Office de construction des routes nationales (OCRN) A9 Valais.

3 octobre 2018 : tournage d'un film documentaire sur « Schnidi », en collaboration avec le Musée d'histoire de Berne, pour la chaîne de télévision France 5.

#### *Conférences*

28 février 2018 : Médiathèque Valais-Sion, Actualités archéologiques 2017, par les collaborateurs d'ARIA, TERA et du SBMA.

8 mars 2018 : Médiathèque Valais-Brigue, Actualités archéologiques 2017, présentées en allemand par Corinne Juon (SBMA).

16-18 octobre 2018: XXXIX<sup>es</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire à Antibes (France), «Hommes et Caprinés. De la montagne à la steppe, de la chasse à l'élevage», «Revenons à nos moutons, sans oublier nos chèvres! Retour sur l'élevage des caprinés en Valais (Suisse) entre le Néolithique et la fin de l'âge du Fer», par Nicole Reynaud Savioz (ARIA) et Patricia Chiquet (Muséum d'histoire naturelle de Genève).

7 novembre 2018: Médiathèque Valais-Sion, «La faune de Gamsen (commune de Brigue-Glis): chasse et élevage à l'âge du Fer», par Nicole Reynaud Savioz (ARIA), conférence pour l'Association valaisanne d'archéologie (AVA-WAG).

15 novembre 2018: Médiathèque Valais-Brigue, «Die Tierreste der eisenzeitlichen Siedlung bei Gamsen (Gemeinde Brig-Glis)», par Nicole Reynaud Savioz, conférence pour l'AVA-WAG.

### ***Manifestations***

26. Mai 2018: Eggerberg, Eröffnung Trielmuseum. Ortsmuseum mit Ausstellung von Funden aus der Höhle In Albon (Leihgabe).

8 novembre 2018: Sion, accueil des enfants pour la journée des métiers en partenariat avec les Musées cantonaux.

1-2 décembre 2018: Collombey-Muraz, film «Nuits des images». Tournage d'une vidéo avec une élève de Collombey-Muraz et médiation sur place par Emmanuelle Evéquo.

7.-8. Dezember 2018: „Naters, Walliser Nächte der Bilder“. Film mit einem Natischer Schüler (vgl. Standbild) und Mediation vor Ort durch Corinne Juon.

### ***Collaborations***

Mars et mai 2018: Sion, étude anthropologique de restes squelettiques humains pour le Service de médecine légale de Sion par François Mariéthoz.

### ***Publications***

Publication de trois volumes d'*Archaeologia Vallesiana* sur le site de Gamsen:

Nicole REYNAUD SAVIOZ: *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 4. Etude de la faune*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 170 (2018) (*Archaeologia Vallesiana*, 13).

Olivier PACCOLAT, Jean-Christophe MORET: *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6a. Les agglomérations d'époque historique*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 171 (2018) (*Archaeologia Vallesiana*, 14).

IDEM, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6b. Analyse des structures (époque historique)*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 172 (2018) (*Archaeologia Vallesiana*, 15).